

COUR DE TIPASA

**3 ans de prison
ferme requis contre
Karim Tabou**

P3

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

**8 ans de prison
requis contre
Houda Feraoun**

P3

SAHARA OCCIDENTAL

**Réunion aujourd'hui
du Conseil de sécurité
sur la MINURSO**

• **Retour au cessez-le feu:
Les conditions de l'Algérie**

P15

APRÈS L'INSTALLATION DU GOUVERNEMENT BOUDEN

Soutien total de l'Algérie à la Tunisie

P3



En Vrac

**5 fruits et légumes
par jour**

Par Madjid Khelassi

Les procès des dignitaires de l'ancien régime se poursuivent... Melzi, Hamel, Louh, Said bouteflika Houda Feraoun, ont défilé ces derniers jours devant les juges, mais cette fois-ci, sans intéresser personne, ni passionner les foules.

En tous cas l'indifférence est maîtresse des lieux et des âmes.

La cité, d'habitude bouillonnante de zèle oratoire de ses habitants, est figée comme la calotte polaire. Comme si le cœur n'est plus à ça. Ou la tête branchée ailleurs.

La mécanique de l'âme est occupée par la cherté de la vie, disent les commentateurs du café du commerce.

Elle se fiche de combien d'années peuvent écoper les ex maîtres du pays.

La vie, la vie de tous les jours, celle qui nous fait dessiner continuellement des plans sur la comète, réduite au ventre!

Quel malheur, dit un quinquagénaire dérouteré par cette impasse des porte-feuilles perdus dans la spirale inflationniste.

Ce n'est plus combien ça coûte, mais combien ça croute... tant c'est dur pour joindre les deux bouts... de tout.

Manger 5 fruits et légumes par jour, dit une recommandation de l'organisation mondiale de la santé.

La belle idée! 5 fruits et légumes: Presque une entrée en effraction dans un porte-monnaie incapable de copiner avec nos besoins, nos envies et encore moins avec notre désolé réfrigérateur.

Exit la table bien garnie et les bedons repus. Voici venu le temps des privations, de l'achat fragmenté, de l'œuf en solo, de l'ignon doublé, de quatre pommes de terre et d'un bout d'escalope clandestin.

Odyssée des paniers creux et des envies ravalées... La gourmandise a mit les voiles, dirait Meskoud.

Virée dans un marché d'un quartier populaire: les prix cognent et blessent comme des couperets... C'est un tableau nature morte, représentant un carnage alimentaire coloré, qu'aurait aimé peindre Cézanne himself.

Le trop-plein des désillusions face au trop-vide du couffin... ne pouvaient laisser les âmes s'intéresser aux procès à répétition des ex maîtres du pays. Qui certainement mangent mieux en prison que le peuple... vivant dehors, dit un quidam.

Bien manger est le début du bonheur, dit le proverbe. Pas dans la toujours Numidie algérienne et son secteur commercial dévasté.

P4

Sport

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022
NIGER-ALGÉRIE 0/4

**"Les Fennecs
sur leur 31"**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

95 nouveaux cas, 73 guérisons et 04 décès

P24

ENTMV

**Le transport maritime des voyageurs
reprendra le 21 octobre**

P2

RÉVISION DU CODE COMMUNAL

**Appel pour un élargissement
des prérogatives de l'élu**

P4

DIGITAL

Plus de 90 exposants au 2ème Salon Digttech

Plus de 90 exposants algériens et étrangers, représentant tous les secteurs des technologies et de l'information (IT), prendront part, à partir de samedi prochain, au 2ème Salon du Digital, Technologie et IOT (Digttech) qui se veut un espace d'échange de solutions innovantes entre les acteurs du digital, ont annoncé, hier à Alger, les organisateurs. Organisé par l'agence de communication "Digttech" sous le parrainage des ministères du Commerce, de la Poste, des Télécommunications et des Technologies, ainsi que du ministère de la Numérisation et des Statistiques, ce salon, qui s'étalera jusqu'au 18 octobre, sera "une grande opportunité pour les entreprises et les startups pour être visibles et lancer leurs produits respectifs", a indiqué, le directeur du Salon, Mehdi Laouarem.

Selon lui, ce salon réunira tous les secteurs IT ainsi que les plus grands constructeurs et intégrateurs de solutions (banques, assurances et Mobile paiement), ajoutant qu'il réunira également le plus grand écosystème IT. Tout en proposant plusieurs outils afin d'accompagner les différentes fonctions des entreprises dans leurs transformations numériques quelle que soit leur maturité et l'avancement de leurs projets, ce salon ambitionne de contribuer à une transformation digitale en Algérie en mettant en avant les solutions innovantes et en contribuant au lancement des produits créés à partir de ces solutions, a souligné l'organisateur.

L'événement accueillera cette année quatre pays étrangers que sont, les Etats-Unis, le Liban, le Sénégal et la France, via leurs représentations diplomatiques respectives ou leurs services économiques en Algérie, a indiqué M. Laouarem.

"Des conférences seront organisées à l'occasion de la tenue de ce salon où les plus grands acteurs du numérique vont partager leur savoir" a-t-il dit, ajoutant que des technologies avancées seront proposées lors du salon à l'instar des hologrammes, de la réalité virtuelle, de la réalité augmentée, des outils de visioconférences ainsi que des espaces dédiés aux rencontres professionnelles. Des concepts innovants seront, en outre, présentés lors de ce salon où il sera mis à la disposition des visiteurs un espace digital qui leur permettra de voter sur les différentes technologies proposées tout au long de cet événement.

R.N

ENTMV

Le transport maritime des voyageurs reprend le 21 octobre

L'entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) va reprendre son activité à raison de deux voyages par semaine à destination de l'Espagne à partir du 21 octobre courant et de la France à partir du 1er novembre prochain, a annoncé hier le ministère des Transports.

Cette reprise du transport maritime intervient « en application de la décision du président de la République, dans le cadre des démarches du gouvernement visant à faciliter l'opération de déplacement des citoyens vers les différentes destinations internationales, selon le programme mis en place qui prévoit deux (02) voyages hebdomadaires à destination de l'Espagne et de la France », indique le communiqué.

Les deux voyages sont répartis comme suit: un (01) voyage hebdomadaire à destination de l'Espagne (Alicante) qui se fera par alternance Alger-Alicante-Alger et Oran-Alicante-Oran. Le premier voyage prendra le départ jeudi 21 octobre 2021 à partir d'Oran. Pour ce qui est de la destination France (Marseille), le programme prévoit un seul (01) voyage par semaine. Le voyage à destination de Marseille sera effectué à bord du navire « Badji Mokhtar III » à partir du 1er novembre 2021, précise le ministère.

« L'éventuelle programmation de voyages supplémentaires vers d'autres destinations sera examinée par les hautes autorités, selon les développements de la situation sanitaire du pays », conclut la même source.

Pour rappel, les traversées maritimes sont suspendues depuis le 15 mars 2020 à cause de la pandémie du coronavirus.

R.N

RENTREE PROFESSIONNELLE 2021-2022

600.000 stagiaires et apprentis au rendez-vous

Quelque 660.000 stagiaires et apprentis, tous modes de formation confondus, dont 200.000 nouveaux stagiaires rejoindront aujourd'hui les établissements de formation à l'occasion de la rentrée professionnelle session octobre 2021-2022, et ce dans le cadre du respect du protocole sanitaire et en pleine campagne de vaccination contre la Covid-19 en direction de la corporation.

A cet effet, le ministère a pris plusieurs mesures, en vue d'assurer toutes les conditions pédagogiques, humaines et matérielles, à l'effet de garantir une rentrée répondant à la demande nationale sur la formation, à la faveur notamment d'encadrement pédagogique composé de 19.203 enseignants formateurs et 321.729 nouvelles places pédagogiques, dans les différents modes et dispositifs de formation.

Pour cette nouvelle rentrée professionnelle, le secteur a programmé 81.042 nouvelles places pédagogiques pour les formations en présentiel, 112.102 autres places dans la formation par apprentissage et 3.514 places pédagogiques pour les formations à distance. Le secteur a également prévu 18.766 nouvelles places pédagogiques en cours du soir, 5772 places destinées à la formation en milieu rural, 10.404 autres en formation par passerelles, 21.874 places pour la formation des femmes au foyer et 490 autres dans le cadre du dispositif d'alphabétisation-qualification, outre 25.616 places pédagogiques disponibles au niveau des établissements privés agréés. S'agissant des formations destinées à catégorie des handicapés, le secteur offre 638 places pédagogiques dans les centres de la formation professionnelle des handicapés physiques. Le ministère œuvre à assurer un environnement de formation adapté aux besoins de cette catégorie, notamment par l'ouverture de spécialités qui s'adaptent aux différents types de handicaps physiques. Il s'agit d'une démarche à même de contribuer à la concrétisation de l'objectif tendant à intégrer cette catégorie dans la vie professionnelle et sociale, en permettant aux personnes aux besoins spécifiques d'avoir une qualification professionnelle. Sur un total de 321.729 nouvelles places pédagogiques, 227.534 places seront en formation diplômante et 94.195 places en formation qualifiante, et ce, dans le cadre de la politique visant à donner la priorité à ce mode de formation.

En prévision de cette rentrée, le secteur a programmé 407 spécialités dans les modes de formation présenteielle et de formation par apprentissage, dont 125 spécialités pour les formations qualifiantes à courte durée, 114 spécialités pour les candidats ayant le niveau



de 3e année secondaire. Ces spécialités couvrent 23 branches professionnelles figurant dans la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités de formation professionnelle. Le secteur met l'accent sur l'orientation des spécialités et offres de formation ouvertes vers les secteurs prioritaires pour la relance de l'économie nationale en vue de faciliter l'insertion professionnelle des diplômés du secteur suivant des normes répondant aux exigences des entreprises en matière de main d'œuvre qualifiée, aux spécificités de chaque région et aux développements technologiques modernes.

Dans cette optique, le secteur a axé les offres de formation sur des filières liées essentiellement à l'agroalimentaire, l'hôtellerie et la restauration, l'artisanat, l'eau, l'environnement, la numérisation et les énergies renouvelables. Les spécialités de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, des travaux publics, et du tourisme représentent un taux de 57,28 % des offres globales.

Par ailleurs, le secteur œuvre à élargir et à diversifier les offres de formation au profit des jeunes sans niveau scolaire. Plusieurs spécialités ont été programmées au profit de cette catégorie de citoyens pour leur permettre de bénéficier d'une formation qualifiante.

Concernant l'enseignement professionnel, les offres que propose le secteur pour ce cursus en prévision de cette rentrée dépassent 2.000 places pédagogiques. Le secteur dispose de 17 instituts de l'enseignement professionnel répartis sur 15 wilayas qui assurent une formation dans plusieurs domaines, dont l'agriculture, l'industrie, l'électricité, l'informatique, l'agroalimentaire, l'hôtellerie, la production mécanique et la maintenance des équipements de l'agriculture. Deux nouveaux instituts seront ouverts dans les wilayas de Médéa et de Ghardaïa pour assurer la formation dans le bâtiment et les travaux publics et un troisième institut dans la wilaya de Khentcha qui sera spécialisé dans l'industrie.

R.N

ENERGIES NOUVELLES ET RENOUVELABLES À GHARDAÏA

6ème séminaire international sur les les 13-14 octobre

Le sixième séminaire international sur les énergies nouvelles et renouvelables se tiendra en vidéoconférence les 13 et 14 octobre au siège de l'Unité de recherche appliquée en énergie renouvelable (URAER-Ghardaïa), a-t-on appris des organisateurs. Traditionnellement organisé tous les deux ans par l'URAER de Ghardaïa, ce séminaire devait tenir sa 6ème édition en 2020 mais a été reporté pour cette année en raison de la pandémie du coronavirus et le confinement sanitaire.

La rencontre se veut un espace de partage et d'échanges d'expériences professionnelles et pédagogiques entre les ingénieurs, les enseignants et les chercheurs en matière d'énergie propre et durable, a indiqué à l'APS le directeur de l'URAER, Djelloul Djaafar. Son objectif est de s'en-

quérir des dernières nouveautés dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, a-t-il souligné, ajoutant qu'elle constitue une plateforme idoine pour évaluer l'état d'avancement de la recherche dans ce domaine et l'application des différentes recommandations des éditions précédentes.

De nombreux experts et chercheurs nationaux et étrangers prendront part à ce 6ème rendez-vous biennal, considéré comme une tribune de partage des meilleures expertises et innovations énergétiques durables dans le monde, en vue de protéger l'avenir de la planète et contribuer à la réduction de la dépendance énergétique, à la préservation de l'environnement, à la limitation des émissions des gaz à effet de serre et à la lutte contre les changements clima-

tiques, selon les organisateurs. Le Programme de l'événement a été conçu spécialement pour répondre aux problématiques énergétiques propres et renouvelables et leurs applications dans le sud de l'Algérie, a-t-on souligné. Au menu de cet événement figurent plusieurs conférences sur des thématiques clés, notamment les systèmes photovoltaïques solaires et hybrides, le solaire thermique, les nouvelles énergies (hydrogène, pile à combustible, ...), l'étude comparative de modèles de rayonnement solaire en milieu sub-saharien, les ressources renouvelables (énergie solaire, éolienne, biomasse, ...) et l'environnement. Les chercheurs de différentes universités (Algérie, Inde, Australie, Iran et Egypte) auront à s'informer sur l'expérience al-

gérienne en matière d'énergies nouvelles et renouvelables et formuler des propositions et recommandations visant à renforcer la recherche appliquée dans ce domaine, à favoriser les échanges entre chercheurs et à attirer les jeunes à travailler dans ce secteur, au titre de la promotion de l'économie verte.

Inauguré en 1999, l'URAER de Ghardaïa est affilié au Centre national de développement des énergies renouvelables. Son ambition est de devenir une plateforme internationale d'expérimentation et un nœud de communication régional dans le développement et la vulgarisation des énergies renouvelables ainsi que la maîtrise des nouvelles technologies concernant les énergies nouvelles, soulignent ses responsables.

APS

APRÈS L'INSTALLATION DU GOUVERNEMENT BOUDEN

Soutien total de l'Algérie à la Tunisie

Voisins et alliés, les deux pays se serrent les coudes en ces temps difficiles pour se préserver ensemble des nombreux dangers qui menacent la région.



L'Algérie et la Tunisie sont unies comme les doigts d'une seule main. C'est Tebboune lui-même qui l'a affirmé en précisant qu'il ne permettra à personne de toucher à la sécurité de ce pays voisin.

Le chef de l'Etat n'a, en outre, pas tari d'éloges pour son homologue Kais Saïed et annoncé qu'il se préparait à lui rendre visite à la tête d'une importante délégation. En attendant, c'est par téléphone qu'il l'a félicité pour l'installation du nouveau gouvernement et l'a informé qu'il prévoit discuter avec lui de vive voix, à Tunis, du "renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines". Un soutien agissant et rassurant pour les Tunisiens qui se sont exprimés, dans leur majorité, en faveur de la politique de leur président.

La Tunisie passe par des moments difficiles depuis 2011 après les événements qui ont conduit au changement de régime et à une nouvelle expérience de démocratie parlementaire non aboutie. Le plus petit Etat maghrébin qui a été à l'origine des révoltes arabe a, certes, échappé à l'effondrement mais n'a pas réussi à dépasser les querelles partisanes qui ont nui à ses équilibres économiques et sociaux. Cette situation s'est considérablement aggravée avec la chute de ses recettes extérieures dont une partie importante est tirée du tourisme. L'instabilité chronique de la Libye et quelques attentats, en particulier celui du Bardo en mars 2015, ont fait fuir les touristes européens vers d'autres destinations provoquant ainsi un énorme préjudice à l'économie tunisienne. La ruée étésienne des Algériens vers les stations

balnéaires de Hammamet, de Nabeul et de Sousse a, certes, pu pallier cette défection mais elle est demeurée insuffisante pour renflouer le secteur.

Un mal très profond

Le mal est très profond. La Tunisie souffre encore du désinvestissement qui a suivi la chute de Zine El Abidine Ben Ali. Les entreprises étrangères qui y possédaient des usines ont quitté dans la précipitation le climat insurrectionnel menaçant pour leurs intérêts.

Sur le plan politique, la lenteur de la réforme constitutionnelle a noyé le pays dans des débats sans fin sur le projet de société. La cohabitation entre des mouvements séculiers et d'autres théocratiques a bloqué le système pendant de longues années au lieu de lui permettre de reprendre sa quiétude.

Au fil du temps, la crise ne faisait que s'accroître, menaçant ainsi le pays de sombrer dans le chaos. Surtout que ses frontières orientales et méridionales risquaient de devenir une porte d'entrée à la violence qui embrasait la Libye et le Sahel. Au début de 2020, la Tunisie recevait un nouveau coup dur avec le déclenchement de la pandémie du covid-19 qui a eu un effet dévastateur sur ce qui restait valide de son économie. N'ayant pas les moyens de faire face à tant de revers de fortune, elle montrait des signes inquiétants d'une explosion qui aurait pu lui être fatale. C'est pour éviter à son pays un tel scénario que Kais Saïed a décidé d'user de ses prérogatives pour mettre le holà à l'anarchie qu'il voyait venir. Invoquant un "péril imminent", il a limogé le gouvernement et suspendu le Parlement avant de s'at-

tribuer par décret de vastes pouvoirs le 22 septembre. Des mesures qui n'ont pas plu à tout le monde à l'intérieur comme à l'extérieur de la Tunisie. Certains y ont vu un "coup d'Etat" et une volonté de réinstaurer la dictature alors que, dans leur majorité, les Tunisiens, éreintés par une décennie d'appauvrissement continu, ont salué l'initiative de leur président.

Tout en mettant ses détracteurs sous pression à son tour, Saïed menait une course contre la montre pour remettre sur pied les institutions. A la surprise générale, le 29 septembre, il a nommé -une première dans toute la région- une femme, Najla Bouden, universitaire de profession qui affirmait dès l'installation de son cabinet que "la lutte contre la corruption sera le plus important objectif" de son gouvernement qui compte 25 membres, dont neuf femmes. Elle se donne aussi pour priorité de "redonner aux Tunisiens confiance en l'Etat" et "améliorer leurs conditions de vie".

Lundi, M. Saïed a réaffirmé devant le nouveau gouvernement que les mesures qu'il a prises depuis juillet visaient à "sauver l'Etat des griffes de ceux qui le guettent, à la maison comme à l'étranger, et de ceux qui voient leur fonction comme un butin ou un moyen de piller les fonds publics".

Un projet qui n'a pas laissé Alger insensible et l'a décidé de sécuriser à sa manière le choix des autorités et du peuple tunisiens mais "sans interférer dans leurs affaires intérieures" comme a tenu à le dire clairement le président Tebboune dans sa dernière rencontre avec la presse.

Mohamed Badaoui

Brèves

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

8 ans de prison requis contre Houda Feraoun

Le Procureur de la République près le Pôle pénal financier et économique du Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis mardi une peine de huit (8) ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA contre l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoun, et l'ancien directeur général d'Algérie Télécom, Tayeb Kebbal, pour corruption, dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction.

Le Procureur de la République a également requis six (6) ans de prison contre l'accusé Berrani Sid Ahmed, président de la commission des marchés d'Algérie Télécom, et quatre (4) ans de prison contre le reste des accusés, dont l'ancien vice-président directeur général d'Algérie Télécom, Ahmed Choudar, et des membres de cette commission ainsi que son secrétaire technique. Il a aussi demandé cinq (5) ans d'inéligibilité à l'encontre de tous les accusés.

Le Procureur de la République a, par ailleurs, requis une amende de cinq (5) millions de DA contre les sociétés "Huawei" et "ZTE" avec la confiscation du solde des comptes bancaires et postaux et de tous les biens saisis sur ordre du juge d'instruction du Tribunal de Sidi M'hamed. Le procès qui a débuté lundi se poursuit avec les plaidoiries de la défense des accusés.

R.N

COUR DE TIPASA

3 ans de prison ferme requis contre Karim Tabou

Le ministère public près la Cour de Tipasa a suivi, lundi lors du procès en appel de Karim Tabou, les réquisitions du parquet du Tribunal de première instance de Koléa qui avait demandé trois (3) ans de prisons ferme contre lui pour "atteinte au moral de l'armée" et atteinte à l'unité nationale, sachant que le verdict sera prononcé le 18 octobre.

La Cour de Tipasa a rejeté les moyens de forme présentés par la défense de l'accusé, notamment "la nullité des procédures de poursuite judiciaire eu égard au fait qu'il a été déjà jugé pour les mêmes faits au niveau de la Cour d'Alger" et "la demande d'abandon du chef d'accusation d'atteinte à l'unité nationale". La présidente de la chambre correctionnelle près la Cour de Tipasa a auditionné l'accusé Karim Tabou qui a souhaité la tenue de ce procès après trois reports à la demande de sa défense.

A la suite de son réquisitoire, le représentant du ministère public près la cour de Tipasa a confirmé les réquisitions prononcées par le Tribunal de première instance de Koléa en novembre 2020 lorsque le procureur de la République près cette juridiction avait requis contre Karim Tabou une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé étaient "dangereuses" dans un "contexte politique sensible".

Répondant aux questions de la juge, Karim Tabou a rejeté tous les chefs d'accusation retenus contre lui, précisant qu'"il n'ose songer à porter atteinte à l'unité nationale" et qu'"il est un fervent défenseur de l'unité nationale et territoriale". Concernant le chef d'accusation d'"atteinte au moral de l'Armée", il a dit que ses déclarations n'étaient pas dirigées contre l'institution militaire à laquelle "il voue du respect". La défense de Karim Tabou a plaidé l'acquiescement de son client.

R.N

RÉVISION DU CODE COMMUNAL

Appel pour un élargissement des prérogatives de l'élu

Politiciens et élus locaux ont appelé à élargir les prérogatives du président de l'Assemblée populaire communale (APC), à lui accorder le pouvoir "absolu" dans la prise de décision et le libérer des restrictions administratives, dans le cadre de l'installation par le gouvernement d'ateliers pour la révision des codes communal et de wilaya.

La commune reflète une image du système administratif décentralisé chargé de prendre les décisions et de réaliser les différents projets. Néanmoins, elle jouit d'une indépendance "relative et limitée", étant soumise au contrôle des instances administratives centrales, s'accordant à dire des politiciens et des élus locaux.

C'est à partir de là que surgissent "les obstacles" qui entravent l'accomplissement de leurs missions pour répondre aux aspirations des citoyens.

La problématique de la limitation des prérogatives du président d'APC a été soulevée depuis des années, ce dernier se retrouvant balancé entre l'administration centrale et les procédures bureaucratiques d'une part et le citoyen et ses diverses préoccupations d'autre part.

Élargir les prérogatives des assemblées élues, un impératif pour réaliser le développement et créer la richesse

Le directeur de l'organe électoral du mouvement El-Bina, Abdelwaheb Kalai a insisté sur l'impératif de "relancer le rôle de développement du président d'APC et de mettre fin à la centralisation de la prise de décision et à la bureaucratie de l'administration qui constituent les principaux obstacles auxquels fait face le développement local", soulignant "la nécessité de revoir les daïras et de réduire les prérogatives de leurs chefs", étant "le véritable obstacle qui entrave les missions du président d'APC ainsi que les divers projets locaux".

Les aspirations de l'Algérie nouvelle au développement et à la relance économique "ne saurait être réalisées sans l'octroi de plus larges prérogatives aux assemblées élues, ce qui leur permettraient de répondre aux exigences des citoyens".

Pour sa part, Safi Laarabi du Rassemblement national démocratique (RND) a relevé la nécessité de "lever les restrictions" imposées au président d'APC, de lui accorder toute la latitude dans la gestion des affaires de la commune et de lui permettre de créer des entreprises, d'entreprendre des partenariats et d'exploiter les capacités matérielles et humaines pour que la commune devienne créatrice de richesse, déplorant le fait de "limiter" ses missions dans l'enlèvement des ordures, la signature des documents, l'éclairage public et autres.

Concernant la révision prévue du code communal, il a mis l'accent sur l'importance de conférer à la centralisation de la décision un caractère "régional et local" pour concrétiser le décollage économique voulu par l'Algérie nouvelle, loin de la pensée administrative et bureaucratique, et d'accorder au P/APC "véritables prérogatives et un pouvoir d'appréciation dans la prise de décision", à l'effet de gérer les affaires internes, tandis que wali demeure, en tant que représentant de l'Etat, un protecteur de ses institutions et un contrôleur de l'opération de gestion.

Pour sa part, le président du parti de Sawt Echaab, Lamine Asmani a affirmé que "le temps est venu pour la décentralisation, la



prise de décision, la libération du président de la commune des restrictions juridiques et administratives qui lui sont imposées, et la réactivation de l'esprit de l'initiative".

Il a également insisté sur l'impératif d'octroyer au maire le pouvoir prendre des décisions concernant les investissements et les projets de développements, la gestion du foncier industriel agricole, la création d'entreprises et l'ouverture de postes d'emploi, le partenariat avec les communes, ainsi que le recours aux richesses locales, afin qu'il puisse créer une richesse alternative aux aides de l'Etat.

Mettant en avant l'importance d'ouvrir pour faire de "la commune une entreprise productrice qui a ses propres recettes, tout en permettant à l'Etat de contrôler", M. Asmani a estimé que la décision du président de la République de dépenaliser l'acte de gestion "encouragera" le P/APC à aller de l'avant dans la concrétisation des projets de développement, en recourant aux richesses locales et à l'exploitation du personnel communal, en tentant de passer de la gestion locale traditionnelle à la gestion technique "Management".

Sur la révision du Code communal, M. Asmani a mis l'accent sur la nécessité de promulguer des textes de loi "aux contours clairs, accompagnés de textes réglementaires et explicatifs ne laissant aucune place à l'interprétation".

A ce propos, le président de la commune d'Alger Centre, Abdelhakim Bettache a formé le vœu de voir la nouvelle loi comporter "les réformes demandées au prési-

dent de la commune, le réhabiliter auprès du citoyen qui voit en lui la solution à tous ses problèmes, tandis qu'en réalité il est ligoté par les procédures administratives et est complètement lié, même dans les petites choses, à la daïra et à la wilaya". A ses yeux, en tant que président de commune, "il n'est même pas capable de résoudre les problèmes quotidiens du citoyen", ajoutant que "les décisions reviennent toujours soit à la daïra ou à la wilaya, sans parler du logement qui est parmi les priorités des habitants de la commune qui affluent toujours vers la commune, à la demande d'un logement d'un déménagement, sans qu'ils sachent que la commune est incapable +du point de vue juridique" de répondre à leur demande, ce qui requiert la réhabilitation des élus".

Le P/APC de Bordj El Kiffan (Alger), Kaddour Haddad, a indiqué que ses prérogatives étaient quasi "inexistantes" compte tenu de "l'autorité exercée sur lui par plusieurs parties qui peuvent annuler ses décisions ou retirer des permis qu'il aurait accordés, sans parler, a-t-il dit, du fait qu'il n'est pas concerné par la commission de logement, n'a pas de pouvoir concernant le logement et n'est pas en mesure d'accorder des investissements ou d'attirer des investisseurs dans la commune".

Selon lui, il est impératif de donner aux présidents d'APC les "pleins" pouvoirs pour réhabiliter l'élu local et lui permettre de remplir sa mission librement sous le contrôle de l'Etat tout en assumant ses

responsabilités en cas de manquement. Pour le doyen de la faculté de droit de l'Université de M'Sila, Hamza Khedri, la problématique du maire ne se pose pas au niveau de la loi car "la loi actuelle lui confère d'importantes prérogatives, plus de 20 articles étant consacrés aux prérogatives des présidents d'APC", mais plutôt "au niveau du contrôle exercé sur lui et sur l'APC par l'administration et qu'il importe de réduire".

La commune doit pouvoir jouir d'une autonomie financière permettant à son président de créer des entreprises économiques générant des revenus loin des subventions de l'Etat, a-t-il estimé, appelant à activer le fonds intercommunal de solidarité pour soutenir les communes pauvres. En réponse aux appels à la révision du code communal et à l'élargissement des prérogatives du P/APC, le gouvernement a décidé d'installer des ateliers de révision des codes communal et de wilaya. Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane, a affirmé que la révision des textes régissant les collectivités locales intervenait en "application des directives du président de la République au gouvernement pour la refonte du cadre juridique inhérent à la gestion locale", soulignant l'importance à accorder au rôle économique des communes à l'effet de permettre l'émergence d'une véritable économie locale qui constitue un des fondements du développement et de la croissance économique de notre pays.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Plateforme numérique au profit des exportateurs algériens

Une plateforme numérique dédiée aux exportateurs algériens a été lancée, hier à Alger, par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), laquelle devra constituer un guide électronique aux exportateurs et opérateurs économiques en vue de la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures.

Le lancement de cette plateforme (Algeria Exporter) intervient en marge du lancement "des portes ouvertes sur l'exportation des services", organisées hier et aujourd'hui sous le slogan "Exportation des services, une nouvelle vision vers une économie intégrée", par ALGEX en collaboration avec la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX). Lors de la présentation de la nouvelle plateforme numérique, le chargé de la gestion des affaires de l'ALGEX, Abdellatif El Houari, a fait savoir que la plateforme est un salon virtuel pour la commercialisation des produits et des services algériens, créée par l'ALGEX en vue de la promotion des exportations. La plateforme constitue également un guide électronique au profit des exportateurs algériens et des opérateurs économiques ayant les capacités d'accès aux marchés internationaux dans nombre de secteurs et réparties sur 6 secteurs importants, à savoir l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'industrie, la pêche, les services, le tourisme, l'artisanat et le bâtiment et travaux publics (BTP). Concernant les objectifs de la plateforme, M. El Houari a précisé qu'elle tend à faire connaître les sociétés algériennes et leurs produits au niveau local et international, en sus de mettre en lumière les capacités, les offres, les services, les produits, le savoir faire et les expériences des entreprises algériennes. La plateforme constitue également un outil informatique numérique mis à la disposition des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger afin de faire la promotion de l'étiquetage "fabriqué en Algérie". Elle participe, en outre, à la réduction des coûts et la facilitation des relations de travail entre les opérateurs étrangers et les sociétés algé-



riennes ainsi que la promotion des sociétés à fort potentiel d'exportation pour l'accès au monde de l'exportation et la promotion de l'e-marketing des produits et services. Cette nouvelle plateforme numérique vise, entre autres, les sociétés étrangères intéressées aux produits et services algériens et les sociétés algériennes désirant exhiber leurs produits sur le réseau internet. Parmi les avantages accordés par cette plateforme, l'actualisation et l'accompagnement en temps réel de l'évolution des informations et des prix, le rapprochement avec les opérateurs étrangers et le renforcement de la commercialisation. Pour les opérateurs étrangers, cette plateforme leur accorde la possibilité de faire des recherches multidimensionnelles et le contact direct avec les sociétés algériennes.

L'exposition virtuelle des produits et services d'exportation algérien donnera une dimension internationale aux sociétés d'exportation et à leurs produits ainsi que la promotion des capacités de production nationales dans divers secteurs. Concernant l'inscription dans cette plateforme, elle se fera au site web après remplissage du formulaire électronique et l'acceptation des conditions d'utilisation et de la publication des données via internet, outre la signature par le gérant de la société exportatrice d'une convention avec ALGEX valable deux ans et renouvelable. Plus de 70 entreprises d'exportation sont inscrites sur la plateforme et plus de 100 demandes d'adhésion ont été recensées par ALGEX, a fait savoir M. El Houari.

R.E

Brèves

REGISTRE DE COMMERCE

Vers la création d'un nouveau code pour l'exportation des services

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a annoncé, hier à Alger, la création prochaine d'un nouveau code de registre de commerce dédié à l'exportation des services, dans le cadre des efforts visant à soutenir ce créneau d'activité. Donnant le coup d'envoi du lancement des portes ouvertes sur l'exportation des services, le ministre a affirmé que son département œuvrait, en coordination avec d'autres secteurs, à la création prochaine d'un code d'activité dédié à l'exportation des services au niveau du Centre national du registre de commerce (CNRC). Les services du Commerce s'emploient également, dans le cadre de ses compétences et ses prérogatives, à la mise en place de procédures "plus efficaces" pour amener les secteurs de services jouissant de potentialités d'exportation à hisser leurs capacités concurrentielles et les inciter à aller vers les marchés étrangers. De son côté, le directeur du Registre de commerce au CNRC, Omar Djaaboub a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la création de ce nouveau code propre à l'exportation des services serait mis en place par la commission d'actualisation et de révision des activités économiques inscrites au registre de commerce.

Le nouveau code entrera en vigueur "d'ici la fin du mois en cours", a-t-il déclaré, faisant état, par ailleurs, de 771 opérateurs économiques à l'échelle nationale immatriculés sous le code d'activité "entreprises d'exportation". A noter que les portes ouvertes sur l'exportation des services sont tenues les hier et aujourd'hui sous le thème "l'exportation des services, une nouvelle orientation vers une économie intégrée". La manifestation a été lancée par M. Rezig, en compagnie du ministre délégué chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid. Les portes ouvertes sont organisées par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur "Algex" au niveau des 58 wilayas, en collaboration avec la Société algérienne des foires et expositions "Safex".

R.E

L'ARABIE SAOUDITE Un nouveau plan pour attirer les investissements

L'Arabie saoudite a annoncé lundi le lancement d'un nouveau plan destiné à attirer les investissements étrangers à hauteur de 89,5 milliards d'euros par an, par le biais de diverses mesures incitatives visant en particulier le secteur privé. Depuis son ascension en 2017, le prince héritier Mohammed ben Salmane a lancé plusieurs projets destinés à rendre l'économie de son royaume moins dépendante de l'or noir, premier pays exportateur de brut au monde. "Le prince héritier a annoncé aujourd'hui le lancement du National Investment Strategy (NIS)", a indiqué l'agence de presse officielle saoudienne SPA. Le NIS est censé porter le flux annuels des investissements directs à l'étranger (IDE) à 388 milliards de riyals (environ 89,5 milliards d'euros) et augmenter l'investissement intérieur annuel à 1.700 milliards de riyals (environ 392 milliards d'euros) d'ici à 2030, a-t-elle précisé.

R.E

L'ADHESION DE L'ALGERIE A L'OMC

Un pas pour "envahir" les marchés étrangers

L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) devrait permettre à l'Algérie de faciliter ses échanges commerciaux et d'"envahir" les marchés étrangers, a estimé, hier à Alger, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir. Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par le CNESE sous le thème "L'Algérie et l'Organisation mondiale du commerce : quel avenir ?", M. Tir a souligné que les règles de libre échanges "équitablement" instaurées par des organisations telle que l'OMC, permettraient à l'Algérie d'"envahir" les marchés étrangers, ce qui nécessitera, selon lui, de provoquer "un choc" dans l'appareil de production. Ce "choc" passera d'abord par l'encouragement de la production nationale, notamment par des opérateurs privés, activant dans les domaines de biens et services et qui devront compter sur leur capitaux et pas sur les fonds de l'Etat, soutient-il. M. Tir a déclaré, dans ce cadre, que le CNESE "va véhiculer une approche ambitieuse", dans ses recommandations, pour que l'Algérie puisse adhérer à l'OMC, tout en rappelant que cela reste un avis "consultatif" et que la décision reviendra au gouvernement. Selon lui, l'adhésion de l'Algérie à l'OMC constituerait "la troisième génération de ses réformes" qui se traduira par l'intégration internationale : continentale et régionale. La première génération des réformes touche aux équilibres macro-économiques (équilibre de la balance commerciale et

budgétaire), alors que la deuxième génération est d'ordre structurel (partenariats public-privé, diversification des investissements ou encore ouverture du capital des entreprises publiques, y compris les banques), rappelle-t-il. Le président du CNESE a relevé que l'Algérie avait réussi à lever bon nombre de réserves émises par l'OMC qui entrave son adhésion, citant notamment l'ouverture à l'investissement, notamment avec la suppression de la règle des 49/51, sauf dans certains secteurs stratégiques. L'adhésion de l'Algérie à près de 57 accords internationaux bilatéraux dans le domaine du commerce et à près d'une dizaine d'accords sur l'environnement "conforment sa candidature", a-t-il ajouté. Les accords continentaux et régionaux signés par l'Algérie, à l'instar de celui de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ou la Grande zone arabe de libre échange (GZALE) ou encore l'accord d'association avec l'Union européenne, devraient constituer "des leviers" pour lui permettre d'accéder à des accords mondiaux comme celui avec l'OMC, estime-t-il.

LA CONJONCTURE EST FAVORABLE A L'ACCESSION A L'OMC

M. Tir a souligné que cette adhésion comprenait des avantages, mais aussi des inconvénients que l'Algérie devra évaluer pour négocier au mieux les termes de son intégration à cette organisation. Il a mis l'accent sur le fait que pas moins de

164 pays avaient adhéré à l'OMC et que les quelque 30 pays restants ont enclenché le processus pour rejoindre cette organisation, notamment après l'avènement de la pandémie qui a causé un "choc" de la carte commerciale mondiale. Pour sa part, le chef de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique à Genève, Nassim Oulmane, a indiqué dans sa communication que la conjoncture actuelle est "très favorable" si l'Algérie considère qu'il est de son intérêt de finaliser son adhésion à l'OMC. Il a expliqué, ainsi, que les membres de l'OMC sont concentrés sur de nouvelles formes et affichent un intérêt pour l'accession de nouveaux membres, cela en plus des ambitions croissantes pour des accords plurilatéraux qui donnent plus de liberté aux membres. M. Oulmane a souligné, également, que sur les 164 membres ayant adhéré à l'OMC aucun ne s'est retiré, jusqu'à présent, ce qui dénote leur "satisfaction" quant à leur objectifs, ajoutant qu'il faut juste bien négocier son adhésion. En plus des experts nationaux et internationaux ayant pris part à cette journée d'étude, des représentants des ministères concernés, des représentants d'organisations patronales et des opérateurs économiques, les dirigeants d'entreprises, des représentants d'institutions financières, des représentants de la société civile, ainsi que des chercheurs universitaires ont été conviés à cette rencontre.

R.E

EGYPTE

Trois arrestations après la découverte de doses de vaccin abandonnées

La justice égyptienne a annoncé l'arrestation de trois collaborateurs du ministère de la Santé accusés de "négligence grave" après la découverte de milliers de doses de vaccin anti-coronavirus dans un canal. "Un comité d'enquête a découvert un déficit de 18.400 doses d'une valeur de 5.023.200 livres égyptiennes (277.400 euros) lors de l'inventaire des stocks" à Minya (à plus de 200 kilomètres au sud du Caire), a annoncé, dimanche soir, sur Facebook le procureur général. Trois personnes --un pharmacien, un inspecteur et un chauffeur travaillant avec le ministère de la Santé-- ont été arrêtées et placées en détention quatre jours pour "négligence grave" et "détournement de deniers publics", ajoute le procureur qui précise avoir été informé jeudi de la présence de "quantités importantes de doses abandonnées près d'évacuations d'eau". La semaine dernière, des images de doses de vaccins abandonnées ont fait le tour des réseaux sociaux, de nombreux utilisateurs appelant à ce que les responsables rendent des comptes pour ce gâchis. Parmi les doses retrouvées, 13.412 étaient expirées et hors d'usage car elles n'avaient pas été conservées aux températures adéquates, selon la justice égyptienne.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Les soignants et les enseignants non vaccinés interdits d'exercer

La Nouvelle-Zélande a annoncé lundi que la plupart des soignants et enseignants seront interdits d'exercer leur activité avant de recevoir le vaccin contre le Covid-19. "Nous ne pouvons rien laisser au hasard, c'est pourquoi nous le rendons obligatoire", a déclaré Chris Hipkins, le ministre chargé de la lutte contre le coronavirus qui est également ministre de l'Éducation. Les médecins, infirmiers et autres soignants directement en contact avec les patients devront être vaccinés avant le 1er décembre. Le personnel de l'éducation en contact avec les élèves doit avoir reçu deux doses avant le 1er janvier.

Le Collège royal néo-zélandais des médecins généralistes soutient la vaccination obligatoire et sa présidente, Samantha Murton, a qualifié cette mesure d'"audacieuse mais nécessaire".

"La vaccination reste notre outil le plus efficace pour nous protéger contre les contaminations et les maladies", a souligné M. Hipkins. Pendant des mois, l'archipel a été protégé de la pandémie, en raison notamment de strictes mesures aux frontières. Mais l'apparition en août à Auckland du variant Delta du coronavirus, hautement plus contagieux, a changé la donne et en dépit des mesures de confinement, il s'est propagé aux provinces voisines du Northland et du Waikato.

La semaine dernière, la Première ministre Jacinda Ardern a reconnu que la stratégie "zéro Covid" poursuivie par l'archipel n'a pas permis d'enrayer la propagation du virus.

VACCIN

L'OMS recommande une dose supplémentaire dans certains cas

Un comité d'experts de l'OMS a recommandé lundi de donner une dose supplémentaire de vaccin anti-Covid aux personnes "modérément ou sévèrement immunodéprimées", pour tous les vaccins homologués par l'agence onusienne.

Les experts de l'OMS ont bien pris soin d'expliquer lundi qu'il ne s'agissait pas ici de recommander une troisième dose pour la population générale, pour laquelle l'organisation continue de recommander un moratoire jusqu'à la fin de l'année, pour libérer des doses et les donner aux pays où le taux de vaccination reste beaucoup trop faible. "La recommandation que nous donnons maintenant est que les gens qui sont immunodéprimés reçoivent une dose additionnelle" pour porter leur réponse immunitaire au niveau de protection requis pour les empêcher de développer des formes graves de la maladie nécessitant une hospitalisation ou provoquant la mort, a expliqué la docteure Kate O'Brien, directrice du département Vaccination à l'OMS.

Les personnes immunodéprimées -dont le système de défense du corps humain n'est pas assez fort- avaient été écartées



des essais cliniques qui ont permis de déterminer les protocoles de vaccination. "Cette troisième dose (les vaccins autorisés par l'OMS requièrent 2 doses initiales à l'exception du vaccin Janssen qui n'en nécessite qu'une Ndlr) devrait être séparée de la seconde d'un à trois mois", a expliqué la doc-

teure O'Brien.

Le même comité a indiqué qu'une troisième dose, pour les 60 ans ou plus, était nécessaire pour les patients qui ont été immunisés avec les vaccins anti-Covid des sociétés chinoises Sinovac et Sinopharm. La troisième dose peut-être un autre vaccin d'un autre type, a précisé

le comité SAGE de l'OMS lors d'un point de presse.

L'OMS a donné son homologation aux deux vaccins à ARNm messager de Moderna et de Pfizer-Biontech, aux deux vaccins chinois de Sinopharm et Sinovac, au vaccin de Johnson & Johnson ainsi qu'à celui d'Astrazeneca.

ASTRAZENECA

Essais de phase 3 positifs pour un cocktail d'anticorps

Un cocktail d'anticorps d'AstraZeneca a donné des résultats jugés positifs par le laboratoire pharmaceutique en essais cliniques de phase 3 contre le Covid-19, d'après un communiqué lundi. L'essai portant sur le médicament AZD7442, une combinaison d'anticorps, "a engendré une réduction statistiquement satisfaisante des cas de Covid-19 graves ou des décès dus à la maladie comparé à un placebo chez les patients non hospitalisés avec des symptômes légers à modérés" du Covid-19, détaille le communiqué d'AstraZeneca.

Un total de 90% des participants faisaient partie de catégories de patients jugés à haut risque de développer des formes sévères de

Covid-19, y compris ceux ayant des comorbidités.

Les participants ont reçu un traitement dans les cinq jours suivant les premiers symptômes, et l'analyse préliminaire des résultats montre qu'"AZD7442 a réduit le risque de développer un Covid-19 grave ou débouchant sur un décès dans 67% des cas comparé à un placebo", précise le communiqué.

"Vu la poursuite des infections sérieuses de Covid-19 à travers le monde, il y a un besoin important que de nouvelles thérapies comme le AZD7442 soient utilisées afin de protéger les populations vulnérables", commente Hugh Montgomery, professeur de médecine de soins intensifs à University

College London et l'un des principaux responsables de l'essai clinique, qui a porté sur 903 participants.

AstraZeneca va présenter les données aux autorités sanitaires et a déjà déposé une demande d'autorisation pour l'utilisation du médicament dans le traitement du Covid-19 auprès de l'autorité américaine du médicament (FDA).

Le groupe suédo-britannique avait annoncé en mars un accord avec les États-Unis pour fournir au pays cette année jusqu'à 700.000 doses de ce traitement par anticorps pour un montant total d'accords noués avec les États-Unis portant sur 726 millions de dollars.

RUSSIE

Le Kremlin juge "inadmissible" le faible taux de vaccination

Le Kremlin a jugé "inadmissible" le faible taux de vaccination contre le Covid-19 en Russie, à l'origine d'une mortalité "élevée", mais il a exclu d'introduire des restrictions sanitaires afin de préserver l'économie.

La Russie, pays le plus durement touché en Europe, est confrontée à une accélération de l'épidémie, avec près de 1.000 morts et 30.000 nouvelles contaminations enregistrées en 24 heures lundi.

Outre le faible respect des gestes barrières, la

propagation du virus est facilitée par le taux de vaccination bas - un peu plus de 30% des Russes sont complètement vaccinés, selon le site spécialisé Gogov -, sur fond de défiance de la population.

"Notre taux de vaccination est faible, il est faible de façon inadmissible", a déclaré lundi à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, constatant qu'il en découlait "un taux de mortalité élevé".

Pour lui, les autorités ne sont pas responsables de cette situation. "Toutes les conditions

ont été mises en place pour que nos citoyens puissent protéger leur vie en se faisant vacciner", a-t-il dit. Il a aussi écarté l'idée d'introduire des mesures sanitaires restrictives, susceptibles de nuire à l'économie.

"Notre mission principale est de trouver le juste milieu entre briser les chaînes de contamination (...) et maintenir les conditions pour permettre à l'économie de tourner et aux gens de continuer à gagner de l'argent", a souligné M. Peskov.

Le décompte gouvernemental de l'épidémie

de Covid atteint officiellement 217.372 morts, faisant de la Russie le quatrième pays le plus endeuillé du monde.

Mais le bilan réel est bien plus lourd. L'institut des statistiques Rosstat, qui possède une définition plus large des morts liées au coronavirus, a fait état vendredi de plus de 417.000 décès à la fin août de patients diagnostiqués malades du Covid-19.

D'ordinaire bien plus centralisateur, le Kremlin a délégué aux régions le soin de mettre en place des restrictions sanitaires.



MÉDÉA

Campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques

Une campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques a été lancée par la Protection civile de Médéa à l'effet de réduire les risques d'accidents corporels et matériels induits par l'usage des produits pyrotechniques, en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui, a-t-on appris, lundi, auprès de cette structure.

S'étalant jusqu'à la fin de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif, la campagne de sensibilisation ciblera, en premier lieu, les enfants, premières victimes de l'usage excessif et, par-

fois, inconscient, de ces produits prohibés, a indiqué la même source soulignant que l'opération devrait être ensuite généralisée pour sensibiliser les parents, également concernés par ce phénomène qui fait, chaque année, des dizaines de blessés et à l'origine de nombreux incendies domestiques, a-t-on expliqué.

Des points d'information seront animés dans les lieux publics, les mosquées, les établissements éducatifs et les structures de jeunes, afin de faire prendre conscience aux enfants, mais aussi, aux jeunes, les dangers et périls induits par l'usage et la ma-

nipulation des produits pyrotechniques.

La Protection civile prévoit, en outre, l'organisation de caravanes de proximité au profit des enfants et des parents pour mettre en garde sur les dangers réels que représentent ces produits prohibés, a-t-on ajouté.

Les animateurs de ces caravanes s'appuieront sur les images des victimes de ces produits, recensées au cours des dernières années, de sorte à mieux capter leur attention et les inciter à prendre des précautions, en cas d'utilisation, à défaut de bouder ce type de produit.

SÉTIF

Réalisation d'un centre de formation pour les agriculteurs début 2022

La réalisation d'un centre de formation et de développement des compétences des agriculteurs et des éleveurs (Dar El Fellah) sera lancée "début 2022" à l'initiative de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Sétif, a-t-on appris lundi auprès du directeur de cette Caisse. Ce centre assurera aux agriculteurs et aux éleveurs un accompagnement réel en matière de formation, vulgarisation et orientation technique dans le domaine agricole, végétal et animal, tout en améliorant et rapprochant les services publics de cette catégorie, a indiqué à l'APS, Djamel Kebaili. Selon le même responsable, un enveloppe financière de 180 millions DA a été allouée à la concrétisation de cette structure qui disposera notamment d'un pavillon de formation comprenant une salle de conférence et une salle de cours, un pavillon de santé animale avec laboratoire, une clinique vétérinaire et un laboratoire d'analyses pédiologiques. Le terrain qui abritera ce centre a été dernièrement choisi et les travaux de réalisation devront débuter début 2022, a ajouté M. Kebaili qui a souligné que ce centre bénéficiera aux agriculteurs et aux éleveurs des wilayas de Sétif, Bordj Bou Arreridj, M'sila, Milla et Bejaïa qu'ils soient ou non assurés à la CRMA. Le directeur de la CRMA a rappelé qu'un centre similaire a été réalisé à Khenchela (relevant de la compétence territoriale de cette Caisse) et dont les prestations bénéficient aux agriculteurs de cinq wilayas à savoir Khenchela, Souk Ahras, Batna, Tébessa et Guelma. Près de 1.200 agriculteurs et éleveurs de Sétif sont affiliés à la CRMA de cette wilaya, est-il noté.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES
Plusieurs conventions pour renforcer la recherche scientifique

L'université Djillali Liabes de Sidi Bel-Abbes a signé plusieurs conventions de partenariat et d'échanges avec des universités et entreprises du pays et de l'étranger pour renforcer la recherche scientifique, a-t-on appris de son recteur, Mimouni Abdennabi. M. Mimouni a indiqué que des conventions ont été signées durant les trois dernières années avec trois établissements du secteur de l'enseignement supérieur et 10 entreprises du pays, en plus de 27 autres de coopération avec des établissements étrangers. Dans le cadre de la formation à l'étranger, au titre de l'année 2020-2021, pas moins de 18 enseignants et étudiants ont bénéficié d'une formation résidentielle en Irlande, France et Hongrie, alors que 22 étudiants ont suivi un stage de courte durée en Espagne, Allemagne, Turquie, Portugal, Croatie et Pologne. Dans le cadre du programme national de recherche (PNR), 33 projets ont été présentés durant l'année en cours et 299 travaux de recherche universitaire ont été effectués par 1.399 chercheurs, le recteur qui a fait savoir que 55 laboratoires dont cinq nouveaux sont agréés par l'université Djillali Liabes. Par ailleurs, cet établissement de l'enseignement supérieur a enregistré l'an dernier, six brevets d'invention et les enseignants Tilmante Amar et Miloudi Mohamed ont contribué avec trois brevets d'invention dans le domaine de la technologie, a précisé le même responsable. L'université Djillali Liabes de Sidi Bel-Abbes a accueilli, au titre de la nouvelle année universitaire, 27.948 étudiants et étudiantes dont 5564 nouveaux, répartis sur 66 spécialités en Licence et 104 spécialités en Master.

CHLEF (FORMATION)

Relance de la spécialité de ramendage des filets de pêche

La spécialité de ramendage des filets de pêche a fait son entrée dans le cursus de formation professionnelle dans la wilaya de Chlef, suite au constat d'un manque de main d'œuvre qualifiée dans ce domaine, selon des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Dans le cadre de sa mise au diapason des besoins du marché local du travail, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, en coordination avec ses partenaires du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a relancé cette spécialité liée à la mer en ouvrant des postes pédagogiques au profit des demandeurs des deux sexes, au titre de la nouvelle rentrée professionnelle, fixée pour le 13 octobre courant, a indiqué à l'APS, la chargée du service apprentissage, Safia Salem Attia. Elle a souligné que cette initiative de former des jeunes en réparation et confection de filets de pêche "reflète les besoins du secteur de la pêche pour une main d'œuvre qualifiée, au même titre que les aspirations des différentes catégories de la société, à l'instar des femmes au foyer, tout en visant la relance d'un métier menacé de disparition". Des offres de formation dans cette spécialité seront assurées au niveau des établissements du secteur, répartis sur le littoral de la wilaya, soit Beni Haoua, Ténés, et El Marsa, caractérisées par une disponibilité de ce type d'activités accompagnatrices du métier de la pêche, au niveau des ports de pêche. Les stagiaires inscrits dans cette spécialité enseignée en mode apprentissage, durant une année, bénéficieront d'une formation théorique et appliquée, selon Mme. Salem Attia, qui a relevé l'impossibilité de programmer d'autres spécialités dans le même créneau, comme l'aquaculture, en



raison de l'interdiction faite au stagiaire de pénétrer dans la mer. Elle a, à ce titre, exprimé son souhait de transmettre cette préoccupation aux services compétents, en vue de la programmer lors de prochaines sessions de formation.

Des spécialités selon les besoins exprimés

Dans le cadre de conventions signées entre les secteurs de la formation professionnelle et de la pêche, de nombreuses spécialités liées à la pêche et enregistrant un manque en main d'œuvre qualifiée, ont été intégrées dans la nomenclature de la formation de la wilaya, dont notamment la soudure marine, fibres de verre, construction navale, construction et réparation navale et des embarcations de pêche, et transformation du corail. M. Keddour Atef, responsable de la Chambre de pêche et d'aquaculture de Chlef a loué, à ce titre, l'ouverture de postes de formation dans ce type de spécialités accusant un manque en main d'œuvre qualifiée, "ceci d'autant que ces formulations sont ouvertes à la femme au foyer, et ne sont plus

l'apanage de l'homme", s'est-il félicité.

Après avoir déploré la menace de disparition du métier de ramendage des filets de pêche, pour entre autres raisons liées, à l'âge avancé de la majorité des professionnels du domaine, ou partis à la retraite, et au désaffectation des jeunes pour cette activité, M. Atef a souligné l'impératif de la formation de nouveaux éléments, et d'ouverture de cette spécialité aux femmes au foyer. Il a fait part de la formation, l'année dernière, au titre d'une première expérience du genre lancée, en collaboration avec l'École de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Cherchell (Tipasa), et d'anciens pêcheurs de la wilaya, de deux groupes de femmes au foyer dans la spécialité de ramendage des filets de pêche. Le premier groupe, comptant 26 femmes, a été formé au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Sidi Okacha et le 2eme (11 femmes) au CFPA de Beni Haoua. Selon M. Atef, de nombreuses offres pédagogiques dans cette même spécialités sont assurées,

durant cette année, au niveau d'un nombre de centres de formation du littoral de la wilaya. La chambre de pêche et d'aquaculture a réceptionné une trentaine de demandes d'inscription, au moment où des actions de sensibilisation sont menées pour inciter le plus grand nombre possible à intégrer cette formation, a-t-il détaillé.

Le ramendage des filets de pêche est un métier pratiqué dans de nombreuses familles de la wilaya de Chlef, qui l'ont hérité de génération en génération, et pour lesquelles il a toujours constitué une source de subsistance. Pour Abdelkader Boukabcha, marin pêcheur au port d'El Marsa (Nord ouest de Chlef), le manque d'engagement des jeunes pour cette activité s'explique notamment par "l'instabilité de ce métier et la préférence manifestée par les patrons des bateaux pour les artisans spécialisés dans le ramendage de filets avec des moyens modernes, outre le peu de confiance qu'ils ont dans les jeunes".

Il a lancé un appel pour l'encadrement de cette activité et l'accompagnement des diplômés après leur formation, à travers l'affectation d'espaces pour cette opération tant au niveau des ports, ou en dehors des structures portuaires. A cela s'ajoute l'offre d'un soutien aux personnes désireuses d'investir dans ce domaine enregistrant un développement dans ses moyens et techniques, parallèlement au développement et diversification des filets de pêche et des matières exploitées dans leur confection.

UNIVERSITÉ DE DJELFA

Ouverture de plus d'une vingtaine de nouveaux postes pédagogiques

L'université "Ziane Achour" de Djelfa a enregistré l'ouverture de 21 nouveaux postes budgétaires pour l'encadrement pédagogique, a-t-on appris, lundi, auprès du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Selon Lhadj Aïlam, ces nouveaux postes portent sur le recrutement de 21 maîtres assistants de classe B, pour le renforcement de l'encadrement pédagogique de différentes facultés et départements de l'université. Il a cité parmi les facultés concernées par ce renforcement pédagogique, celle des sciences humaines, qui a bénéficié de deux

postes, dont l'un destiné au profit de la filière communication et information, et l'autre pour le département d'histoire. D'autres postes ont été destinés au département de psychologie et des sciences sociales, tandis que la faculté des sciences commerciales, d'économie et des sciences de gestion a bénéficié de quatre postes. Des postes budgétaires ont été, également, destinés à un nombre de facultés scientifique et technique, dont les filières mathématiques, la chimie, la biologie et les sciences de la terre, et les télécommunications. La faculté de littérature et des arts a,

par ailleurs, été destinataire de deux nouveaux postes, dont l'un au profit de la filière littérature et langue arabe, et l'autre pour celle des arts. Près de 38.500 étudiants, dont près de 5.500 nouveaux inscrits, ont rejoint les bancs de l'université de Djelfa, au titre de la nouvelle rentrée universitaire 2021/2022. Cette nouvelle année universitaire a été marquée par l'ouverture de trois nouvelles spécialités dans le cycle de formation en Master. A savoir la psychologie clinique, la chimie des matériaux, et l'aménagement urbain.

GUELMA

Lancement de deux projets agroalimentaires

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a annoncé lundi depuis la wilaya de Guelma le lancement de deux nouveaux projets agroalimentaires de produits sans gluten et de féculés de maïs au niveau de l'usine de production de levure de la commune de Bouchegouf, suite à l'impossibilité de relancer l'activité initiale de cette unité.



Dans une déclaration à la presse, au cours d'une visite d'inspection à cette unité en compagnie de la ministre de l'Environnement, Samia Moualifi, M. Zeghdar a affirmé que les deux projets entreront en activité dans des délais "n'excédant pas six mois", soulignant que la relance des activités de cette usine s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre, ministre des Finances, s'agissant de la relance effective de toutes les unités productives à l'arrêt à travers le pays. Le ministre a relevé que l'inspection de cette unité, à l'arrêt depuis 20 ans, a mis en évidence une incapacité à relancer son activité originale (production de levure) pour des raisons techniques et environnementales, affirmant que l'usine est à présent entourée d'habitations alors que

la production de levure est une activité hautement polluante affectant le taux d'oxygène. Devant l'impossibilité de relancer l'activité originale de l'usine à l'arrêt, a précisé M. Zeghdar, des instructions ont été données au groupe Agrodiv qui la gère pour y lancer un nouveau projet, relevant que la réalisation de nouveaux projets de fabrication de pâtes alimentaires sans gluten et de dérivés de maïs nécessite d'importants montants en devises. Le ministre de l'Industrie a rappelé que la relance de cette structure industrielle avec une nouvelle activité alternative permettra de générer plus de 200 emplois directs et près de 400 autres emplois indirects de sorte à dynamiser le développement de la région. Selon l'exposé fait sur site aux deux ministres par le représentant du Groupe Agrodiv sur

l'usine de levure de Bouchegouf à l'arrêt depuis 2002, le premier projet prévu sur ce site industriel concerne la production de féculé de maïs avec une capacité de 15 tonnes par jour à partir du maïs localement produit ou importé. Cette unité générera 100 postes permanents, selon la même source. La seconde unité qui emploiera également 100 travailleurs produira des pâtes alimentaires sans gluten avec une capacité de 600 kg par heure, selon le représentant du Groupe Agrodiv qui a noté que ce produit représente des pâtes fabriquées à base de semoule de maïs ou de riz, très demandé par les personnes souffrant d'intolérance au gluten ou suivant un régime strict. Lors de la visite des deux ministres à l'entreprise nationale des cycles, motocycles et applications (CYCMA) au chef-lieu de wilaya, le ministre de l'Industrie

a insisté sur la nécessité d'améliorer la politique de marketing de l'usine, parallèlement au développement de sa production en partenariat avec des laboratoires universitaires. Il a également considéré "inacceptable" la situation actuelle de l'usine qui employait par le passé 1.600 travailleurs contre 100 actuellement, surtout que l'unité travaille actuellement à 20 % de ses capacités productives. Le trafic automobile dense que connaissent beaucoup d'agglomérations urbaines en Algérie génère une augmentation de la demande sur les bicyclettes et les motocycles dont le nombre est estimé annuellement à 100.000 unités, a affirmé le ministre qui a exhorté les responsables de l'usine à réfléchir à la diversification de la production de sorte à répondre aux exigences du marché.

BLIDA

Titularisation de plus de 1.000 bénéficiaires du dispositif DAIP

Plus de 1.036 jeunes bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ont été intégrés dans leurs postes, au niveau de différentes administrations publiques relevant de la wilaya de Blida, depuis le lancement de l'opération en 2019, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de l'emploi. "Sur 1.996 jeunes bénéficiaires du DAIP concernés par cette opération, 1.036 ont été titularisés (depuis le lancement de l'opération en 2019 jusqu'au 1er octobre dernier), au niveau de différentes institutions et organismes publics de Blida, dont l'administration locale, les directions de la wilaya, l'université, les œuvres universitaires et les cantines scolaires", a indiqué à l'APS, le directeur local de l'emploi, Mohamed Kacem. Signalant l'insertion programmée de près de 400 jeunes dans leurs postes, "avant la fin de l'année en cours", M. Kacem a fait part, au titre de l'accélération du parachèvement de cette opération faite en trois phases, du "gel de différents concours de recrutement, pour permettre aux organismes et administrations publiques de titulariser les jeunes employés (au titre du DAIP), au lieu d'en recruter de nouveaux", a-t-il expliqué. Le directeur local de l'emploi a, également, souligné "l'intégration de 339 bénéficiaires du DAIP, en 2020, sur un total de 526 ciblés "en dépit de la situation épidémiologique, due à la Covid-19, qui a entravé la dynamique de développement dans la wilaya", a-t-il observé. M. Kacem a, par ailleurs, signalé la création, depuis le début de l'année en cours, de pas moins de 10.371 postes d'emploi, dont 3.152 emplois permanents dans différents secteurs, à leur tête le tourisme, outre 1.073 postes permanents créés dans les professions libérales. "En dépit de l'impact de la pandémie sur le marché de l'emploi, qui a connu un recul dans le nombre de postes de travail créés à près de 24.773 en 2020, contre 64.282 emplois créés en 2019, nous avons réussi, en collaboration avec de nombreux secteurs, à préserver les salaires de plus de 300.000 employés, à l'échelle de la wilaya", a, encore, assuré le directeur de l'emploi de Blida.

TÉBESSA

Octroi de plus de 360 autorisations de forages depuis début 2021

Plus de 366 agriculteurs de la wilaya de Tébessa ont bénéficié, depuis début 2021, d'autorisations pour creuser des forages pour l'irrigation des terres agricoles en vue de développer leurs cultures et diversifier la production agricole, a-t-on appris lundi auprès des services agricoles (DSA). Depuis début janvier jusqu'au 30 septembre 2021, il a été procédé à l'octroi de ces autorisations pour les agriculteurs désirant intensifier et diversifier leurs cultures dans différentes filières agricoles, a précisé à

l'APS le directeur des services agricoles, Saïd Thamène. Le nombre d'autorisations de forages octroyées a connu une "augmentation sensible" comparativement à l'année 2020 où 119 autorisations seulement ont été attribuées, a rappelé le même responsable, ajoutant que la commission spécialisée chargée de l'étude des demandes d'octroi d'autorisations de creusage de forages pour l'irrigation, composée de représentants de plusieurs secteurs, dont les services agricoles, les ressources en eau et les assem-

blés populaires communales, poursuit son travail pour octroyer plus de 400 autorisations d'ici fin 2021. L'octroi de ces autorisations est soumis à plusieurs conditions dont l'attestation de propriété, ou fiche technique concernant la surface agricole à irriguer et la nature du produit agricole, a souligné le même responsable, faisant état de l'octroi de plusieurs facilitations aux agriculteurs, notamment ceux de la région sud de la wilaya, en vue de les encourager à poursuivre leurs activités agricoles et diversifier leur

production. Selon le même responsable, le total de la surface agricole de la wilaya de Tébessa est estimé à 818.357 ha dont 312.175 ha cultivables, alors que la surface irriguée totale ne dépasse pas 32.780 ha, soit plus de 10% seulement. Dans ce contexte, la DSA et la direction des ressources en eau ont élaboré un programme ambitieux pour atteindre 50.000 ha de terres agricoles irriguées, notamment avec le déficit en pluviométrie enregistré depuis plus de 10 ans, a-t-il indiqué.



BOXE / ALGÉRIE

La fédération prospective au niveau des jeunes catégories



La Fédération algérienne de boxe (FAB), dans le cadre du renforcement de ses sélections par de nouveaux jeunes talents, a appelé les enfants affiliés aux Clubs sportifs amateurs (CSA) de rejoindre les Ligues de wilayas de sport scolaire (LWSS) pour obtenir une licence LWSS qui leur permettra de représenter

les couleurs nationales lors des échéances internationales à venir.

Les niveaux scolaires concernés sont le primaire, le moyen et le secondaire, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, en précisant que les Ligues de wilayas devront coordonner cette démarche avec Ahmed Ouadhi, Direc-

teur des jeunes talents sportifs (DJST) au sein de la FAB. Parmi les importants événements internationaux que prépare la FAB, les Championnats du monde des cadets et les Championnats arabes des jeunes catégories, pour lesquels les meilleurs jeunes pugilistes algériens seront sélectionnés, selon la même

source.

Cette initiative intervient quelques jours seulement après la signature d'un partenariat avec le service des sports du ministère de la Défense nationale (MDN) qui mettra à l'avenir ses différentes infrastructures sportives à la disposition des pugilistes de la Fédération algérienne de boxe.

FOOTBALL

L'entraîneur de la Mauritanie démis de ses fonctions

Le sélectionneur de la Mauritanie, le Français Corentin Martins, a été démis de ses fonctions dans la nuit de dimanche à lundi, après le match nul concédé à Nouakchott face à la Tunisie (0-0), pour le compte de la 4e journée des qualifications, groupe B, pour la Coupe du monde 2022, a annoncé la Fédération mauritanienne de football (FFRIM). "Officiellement, ce limogeage vient sanctionner des résultats très en-deçà des objectifs assignés au coach: après quatre journées, la Mauritanie ne compte qu'un petit point et ferme la marche du groupe B, loin derrière la Tunisie, la Guinée équatoriale et la Zambie", a indiqué le président de la FFRIM, Ahmed Ould Yahya. En début d'année, Corentin Martins avait prolongé jusqu'en 2023 le contrat qui le liait à la FFRIM. A son action, la première qualification des "Mourabitounes" pour une phase finale de Coupe d'Afrique. C'était à l'été 2019, en Egypte. Cette montée en gamme de l'équipe nationale mauritanienne s'était confirmée avec une nouvelle qualification, pour la prochaine édition, en janvier prochain au Cameroun. Les choses se sont ensuite gâtées, jusqu'à la rupture finale. Parmi les griefs formulés en haut lieu à l'égard du sélectionneur déchu, au-delà de résultats en chute libre, une qualité de jeu déliquescence et un certain immobilisme dans les choix, avec la convocation répétée de joueurs parfois sans club. Les instances mauritaniennes ont préféré trancher dans le vif et mettre fin au contrat du technicien français à la tête de la sélection mauritanienne depuis 2014, et afin de prendre un peu d'avance sur la préparation de la prochaine CAN et trouver le successeur de Corentin Martins.

MERCATO

Après Kylian Mbappé, le Real fonce sur Aurélien Tchouameni

Aurélien Tchouameni est bien la nouvelle attraction du mercato. En témoigne la Une de Marca ce mardi, un baromètre presque toujours fiable pour mesurer la cote de popularité d'un joueur sur le marché des transferts. Ce mardi, le milieu de l'AS Monaco se retrouve ainsi en pleine page du quotidien madrilène. Avec un titre évocateur : "Objectif du Real Madrid". Titulaire avec les Bleus lors de la finale de la Ligue des Nations, Tchouameni a visiblement tapé dans l'oeil des Merengues. Et pourrait devenir une priorité de recrutement juste après Kylian Mbappé. Selon le média madrilène, le Real recherche actuellement un remplaçant (ou une doublure) à Casemiro. "Le nom du joueur de Monaco a été souligné en rouge", assure Marca, qui précise toutefois que d'autres clubs sont intéressés par le milieu de terrain, comme Chelsea ou encore la Juventus Turin. Sous contrat jusqu'en 2024 avec l'AS Monaco, Tchouameni sera donc certainement très courtisé lors des prochains mercatos. En fin de saison dernière, les dirigeants du club de la Principauté avaient prévenu tout le monde : il faudra de "grosses offres" pour les convaincre de lâcher leur nouvelle star.

QUALIFICATION MONDIAL 2022

L'Allemagne premier pays européen qualifié

L'Allemagne disputera la vingtième Coupe du monde de son histoire, au Qatar, en 2022. Accrochée par la Macédoine en première période, à la Tose Proeski Arena de Skopje, la Mannschaft a fait la différence après le repos, grâce à des buts de Kai Havertz (50e) et Jamal Musiala, ainsi qu'un doublé de Timo Werner (70e, 73e), pour signer un large succès (0-4).



Profitant du revers de l'Arménie en Roumanie (1-0), les joueurs d'Hansi Flick sont d'ores et déjà assurés de terminer en tête du groupe J, à deux journées de la fin des qualifications. La Macédoine, troisième du groupe, reste en course pour accrocher une place de barragiste. Battus par la Macédoine lors du match aller (1-2), les coéquipiers de Manuel Neuer auraient pu craindre un scénario similaire ce lundi soir. En mars dernier, les Macédoïniens avaient opposé un bloc défensif rigoureux aux Allemands avant de les punir grâce à des transitions offensives très rapides. La physionomie n'a pas semblé très différente en première période, à Skopje. Mais les locaux, malgré quelques opportunités, n'ont cette fois pas trouvé la faille.

Cinquième succès pour Flick
Au contraire, l'Allemagne a progressivement resserré son étreinte, jusqu'à compléter étouffer son adversaire. En difficulté physiquement, sur une pelouse très abimée, les Macédoïniens, pour une fois mal placés, ont laissé filer Thomas Müller dans la profondeur. L'attaquant du Bayern a alors décalé

Kai Havertz, qui a conclu l'action dans le vide (0-1, 50e). Auteur d'une très bonne prestation, Müller a ensuite, d'une superbe déviation, lancé Timo Werner pour le but du break (0-2, 70e). Vivement critiqué dernièrement, l'attaquant de Chelsea a définitivement assommé la Macédoine dans la foulée, signant un doublé d'une belle frappe enroulée du pied droit (0-3, 73e). Ce festival offensif fut conclu par le jeune attaquant bavarois Jamal Musiala, fraîchement entré en jeu et auteur de son tout premier but avec la Mannschaft (0-4, 84e). Ce nouveau succès, le cinquième en autant de matches depuis la nomination d'Hansi Flick, permet à l'Allemagne de repartir de l'avant après l'élimination précoce en huitième de finale de l'Euro, cet été, face à l'Angleterre (0-2). La Mannschaft a désormais plus d'un an pour préparer le Mondial, avec la perspective de reconquérir son titre acquis en 2014, au Brésil.

Les Pays-Bas, vainqueurs de Gibraltar, se rapprochent du Qatar
Toujours plus proches du Qatar: les Pays-

Bas, logiquement vainqueurs du modeste Gibraltar (6-0) lundi au Kuip de Rotterdam, se sont rapprochés d'une qualification pour la prochaine Coupe du monde. A deux matches de la fin des qualifications, les Pays-Bas occupent la tête du Groupe G avec 19 points (en 8 matches) devant la Norvège (17 points) et la Turquie (15). Samedi déjà, les Pays-Bas avaient fait un grand pas vers le Qatar en s'imposant en Lettonie (1-0) alors que leurs deux principaux rivaux, Turquie et Norvège, avaient fait match nul (1-1) à Istanbul. Après le facile succès de lundi face à la plus faible formation du groupe, la voie vers le Mondial-2022 est donc désormais toute tracée pour les Oranje. Au Kuip, les Oranje ont déroulé, empilant six buts par Virgil Van Dijk (9e), Memphis Depay (21, 45), Densel Dumfries (48), Arnaut Danjuma (75) et Donnyl Malen (86). Depay et ses équipiers doivent encore se déplacer en novembre au Monténégro avant de recevoir la Norvège en match de clôture. Le ballotage est donc plus que favorable, le premier du groupe étant directement qualifié pour le Mondial.

MANNSCHAFT (ALLEMAGNE)

Musiala plus jeune buteur depuis 1910

Le jeune talent du Bayern Munich Jamal Musiala est devenu lundi le deuxième plus jeune buteur de l'histoire de l'équipe d'Allemagne de football, seulement devancé par un joueur de

1910. Musiala a marqué à 18 ans et 227 jours le quatrième but de la Mannschaft en Macédoine du Nord (4-0), une victoire qui fait de l'Allemagne la première nation qualifiée pour le Mondial-2022 après le

Qatar, pays organisateur. L'attaquant du "Rekordmeister" a marqué à la 83e minute, seul face au gardien adverse, après avoir été lancé entre deux défenseurs par un autre jeune espoir, Karim Adeyemi,

19 ans. Le plus jeune buteur de l'histoire de la sélection allemande reste Marius Hiller qui avait inscrit un but contre la Suisse (3-0) le 3 avril 1910 à l'âge de 17 ans et 241 jours.

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022 NIGER-ALGÉRIE 0/4

”Les Fennecs sur leur 31”

L'équipe nationale de football s'est imposée hier 4 à 0 face à son homologue nigérien au stade Seyni-Kountché (17h00 algériennes) en match comptant pour la 4^e journée (Gr. A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.



L'objectif de s'imposer et éviter de concéder un autre faux-pas à l'extérieur, a été atteint avec brio. Vainqueurs vendredi face au même adversaire (6-1) à Blida, dans le cadre de la 3^e journée, les "Verts" sont sortis "indemnes" de ce déplacement, d'autant que le Niger avait à cœur de réaliser un sursaut d'orgueil et essayer de créer l'exploit chez lui. L'équipe nationale a disputé hier probablement l'un de ses plus importants matches de cette fin d'année 2021. Les Verts, vainqueurs lors du match aller

à Blida (6-1), sont été confrontés à d'autres conditions plus difficiles. Les conditions climatiques pas clémentes puisque les camarades de Riyad Mahrez ont évolué à 17h, et la température à Niamey ne descend pas en dessous des 35 degrés Celsius. En plus, les joueurs algériens, qui se sont plaints de l'état de la pelouse du stade de Blida, se sont retrouvés dans une situation similaire, voire plus compliquée. Djamel Belmadi avait indiqué qu'il n'avait pas été surpris de ce que cette équipe du Niger était capable de

proposer. Elle a les capacités à poser des soucis et c'est ce qu'elle nous a fait. Belmadi avait affirmé que ses joueurs sont maintenant avertis avant le match de Niamey. «Les conditions ne seront pas les mêmes. Elles seront plus difficiles, notamment sur le plan climatique.

Les verts ont effectivement affronté un adversaire qui avait envie de prendre sa revanche. On savait qu'ils ne pourraient pas se qualifier, c'était une question d'orgueil».

R.S

MCA

Brahmia veut éviter le scénario de la saison passée

Décidément, le président mouloudéen, Amar Brahmia, veut se débarrasser une fois pour toute des histoires d'argent qui ont tout le temps pourri le quotidien du vieux club de la capitale. L'homme qui table sur un départ en fanfare en championnat, surtout au vu du bon travail qu'est en train de réaliser son coach au cours de cette intersaison, est déterminé à mettre tous les atouts du côté des siens pour ne pas revivre le scénario de la saison passée.

On fait allusion à la cassure qu'avait connue l'équipe au bout de quelques journées de championnat, alors qu'elle avait réussi à démarrer en trombe l'exercice, aussi bien dans la compétition locale qu'internationale. Cependant, la résurgence du pro-

blème financier ayant conduit l'entraîneur Neghiz à monter au créneau pour réclamer la régularisation de la situation financière de ses capés, a tout remis en cause. La suite, tout le monde la connaît, puisque depuis, le MCA a entamé sa descente aux enfers pour sortir bredouille de la saison du centenaire. Brahmia semble retenir bien cette leçon. La preuve, il a décidé d'avancer deux salaires aux joueurs de l'effectif de la saison passée, avant le coup d'envoi du championnat. C'est du moins ce qu'on a appris de l'entourage du boss mouloudéen. Ce dernier, qui vient de verser trois salaires aux nouveaux joueurs, espère aussi absorber la colère des anciens après leur avoir enlevé deux mensualités, en vertu du règlement intérieur de

l'équipe. Une procédure pas digérée par Hachoud et ses camarades, au point que sept joueurs ont quitté le stage pour aller rouspéter auprès de la direction mouloudéenne, la semaine dernière, non sans courroucer l'entraîneur Benyahia. Ce dernier exige d'ailleurs de la sérénité et refuse de se retrouver confronté à des problèmes extra-sportifs qui risquent de porter préjudice au travail qu'il est en train de réaliser quotidiennement avec ses capés. Brahmia en est d'ailleurs conscient, d'où ses différentes actions qu'il est en train de mener en direction de Sonatrach pour bénéficier davantage d'aide de sa part afin d'honorer ses engagements avec ses joueurs.

R.S

Brèves

FOOT / LIGUE
DES CHAMPIONS

Le CRB au complet avant son départ pour Abidjan

Le CR Belouizdad a effectué hier sa dernière séance d'entraînement, avec un effectif au complet, à la veille de son départ pour Abidjan, en vue du match face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas samedi (16h00 algériennes), comptant pour le 2^e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Cet ultime galop a été marqué par le retour des internationaux A' (Gaya Merbah, Ahmed Aït Abdeslam, Chouaïb Keddad, Houssam-Eddine Mrizegue et Zakaria Draoui) qui étaient retenus chez la sélection des locaux, vainqueur samedi en amical face au Bénin (3-1), au stade Omar-Hamadi.

Le Chabab s'est qualifié au 2^e tour préliminaire aux dépens des Nigériens d'Akwa United (aller : 0-1, retour : 2-0), alors que l'ASEC Mimosas a éliminé les Sénégalais de Teungueth FC (aller : 1-0, retour : 1-0). La seconde manche se jouera entre le 22 et le 24 octobre à Alger. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral djiboutien conduit par Souleymane Ahmed Djama pour diriger ce match. Il sera assisté de ses compatriotes Ahmed Abderrazak et Rachid Bouraleh.

L'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif, sera opposé quant à lui aux Mauritanais du FC Nouadhibou. Le match aller est fixé à dimanche prochain au stade de Nouakchott (15h00). Les Sétifiens s'étaient qualifiés difficilement face aux Gambiens de Fortune FC (aller : 0-3, retour : 3-0, aux t.a.b : 5-4).

R.S

JSK/ LA JUSTICE AURAIT REJETÉ SON APPEL POUR RÉINTÉGRER SON POSTE

Les ripostes de Mellal s'évanouissent

Le président des Canaris déchu, Cherif Mellal, n'a pas cessé d'affirmer depuis sa destitution qu'il allait revenir et qu'il était toujours le président légitime.

Seulement, ses espoirs de réintégrer son poste se sont évaporés hier, après le rejet de son appel interjeté auprès de la justice. En effet, d'après une source proche du dossier, Mellal a été débouté, même si ses proches ont assuré qu'il allait faire encore appel. Bien que la justice ait donné gain de cause à Yarichène et aux nouveaux membres du conseil d'administration, Mellal n'a pas arrêté de clamer que son retour à la tête de la présidence de la SSPA n'était qu'une question de temps et que l'assemblée extraordinaire tenue par le président du CSA, Djaâfar Ait Mouloud et les autres actionnaires au mois de mars dernier n'était pas réglementaire, mais maintenant que son appel a été rejeté par la justice, il n'a aucune chance de revenir.

Il risque même de se retrouver dans une situation très délicate, puisque les membres actuels du conseil d'administration sont décidés plus que jamais à lui demander des comptes concernant sa gestion financière du club. L'ancien membre du directoire, Saïd Zouaoui, a affirmé dernièrement que lorsque Madjene et lui sont partis, les dettes du club ne dépassaient pas 7 milliards de centimes, alors que maintenant elles vont au-delà de 70 milliards de centimes.

La saison dernière, les déplacements de l'équipe, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger, étaient pris en charge par les bienfaiteurs, mais malgré cela, le club croule sous le poids de la dette, les joueurs n'ont pas été payés depuis des mois, et ce, malgré la présence de plusieurs sponsors, ce qui a poussé les dirigeants et les supporters à s'interroger sur la gestion de la période de Mellal.

R.S

MOZAMBIQUE

Le chef d'un groupe armé dissident de la Renamo tué

Mariano Nhongo, chef d'une faction armée dissidente de la Renamo, principal parti d'opposition au Mozambique, a été tué lundi dans des affrontements avec les forces de sécurité, a annoncé le chef de la police.

Mariano Nhongo dirigeait un groupe dissident de la Renamo, la Junte militaire de la Renamo, fondée en opposition à l'accord de paix de 2019 avec le parti au pouvoir Frelimo.

Selon le chef de la police mozambicaine Bernardino Rafael, Nhongo a été tué lundi matin lors d'affrontements avec les forces de sécurité dans la province de Sofala (est).

ENQUÊTE SUR L'EXPLOSION DE BEYROUTH

Le Hezbollah exige un nouveau juge d'enquête



Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a accusé lundi le juge menant l'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth, d'avoir des "objectifs politiques", appelant à son remplacement par un magistrat "honnête et transparent".

Le juge Tareq Bitar, chargé de l'enquête depuis février après que son prédécesseur a été récusé par la cour de Cassation, est dans le collimateur de nombreux responsables politiques, pour avoir convoqué l'ex-Premier ministre Hassan Diab et quatre anciens ministres.

Il a été forcé en septembre de suspendre son enquête pendant une semaine, en raison d'une plainte déposée contre lui par un ex-ministre, Nohad al-Machnouk, soupçonné d'implication dans le drame et réclamant le dessaisissement du juge. Des centaines de Libanais en colère étaient descendus dans la rue pour protester contre la suspension de l'enquête. "De grosses erreurs ont lieu", a accusé M. Nasrallah, lors d'un discours retransmis lundi à la télévision et dont le parti est un poids lourd de la vie politique au Liban.

TCHAD

Amnesty exhorte la junte à arrêter l'intimidation contre les dissidents



Amnesty International a exhorté lundi l'armée, au pouvoir au Tchad, à "arrêter la campagne d'intimidation contre les voix dissidentes" et à "protéger la liberté d'expression", deux jours après des manifestations dispersées par la police à coups de gaz lacrymogènes.

Les rassemblements de samedi, à l'appel de Wakit Tama, une plateforme de partis d'opposi-

tion et de membres de la société civile qui réclame un pouvoir civil, avaient été interdites par les autorités, à cause de risques de "troubles à l'ordre public". Mais plusieurs centaines de personnes étaient descendues dans les rues de la capitale N'Djamena.

"Les forces de sécurité ont tiré des gaz lacrymogènes, blessé plusieurs personnes et arrêté des dizaines de manifestants qui ont

été libérés le jour même", a déclaré dans un communiqué Abdoulaye Diarra, chercheur Afrique centrale à Amnesty International.

Selon l'ONG, l'accès à internet était ralenti durant la manifestation.

"Ces apparentes restrictions à internet durant la manifestation doivent faire l'objet d'une enquête et les Tchadiens doivent pouvoir accéder et échanger li-

brement des informations en ligne", a poursuivi M. Diarra. Le 20 avril, en annonçant la mort du maréchal Idriss Déby Itno qui venait d'être déclaré réélu chef de l'Etat après 30 années au pouvoir sans partage, son fils, le général Mahamat Déby, avait été proclamé par l'armée chef de l'Etat, à la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT) composé de 14 autres généraux fidèles à son père.

BURKINA

Deux soldats tués dans l'explosion d'un engin artisanal

Deux soldats burkinabè en patrouille ont été tués lundi dans l'explosion d'un engin artisanal à Farakorosso, dans la région des Cascades, près de la frontière ivoirienne, a-t-on indiqué de sources sécuritaires. "Des éléments d'une équipe de patrouille ont été victimes d'une attaque à l'IED (engin explosif artisanal) à Farakorosso, près de Mangodara. Le bilan est de deux éléments tombés" (tués, ndlr), a indiqué une source sécuritaire. "Il s'agit d'un binôme de militaires dont la moto a explosé sur une mine", a précisé une autre source sécuritaire, confirmant l'attaque.

Les attaques avec des engins artisanaux se sont multipliées depuis 2018 au Burkina Faso, coûtant la vie à près de 300 personnes - civils et militaires. Ces attaques sont souvent couplées à des embuscades.

Le 2 octobre, deux soldats ont été tués par un engin explosif sur l'axe Mangodara-Banfara, à hauteur de la localité de Larabin, toujours dans la région des Cascades.

Deux jours plus tard, 14 soldats ont été tués dans une attaque contre un détachement militaire à Yirgou, dans le nord du Burkina Faso, selon le ministère de la Défense.

ITALIE

Appels à la dissolution d'un groupuscule d'ultradroite

Les appels se multipliaient lundi en Italie pour interdire le groupuscule d'ultradroite Forza Nuova, mis en cause après les violentes manifestations contre le pass sanitaire samedi à Rome. Plusieurs centaines de personnes se sont opposées samedi soir à la police dans le centre de Rome, dévastant entre autres, le siège de la CGIL (gauche), principale confédération syndicale du pays. L'assaut est intervenu après une manifestation contre l'obligation, à partir du 15 octobre, du pass sanitaire dans tous les lieux de travail. Parmi les personnes interpellées figuraient des responsables de ce mouvement.

Lundi, des personnalités politiques de tous bords ont condamné les violences, le Parti démocrate (PD, centre-gauche) et le Mouvement cinq étoiles (M5S, antisystème), membres de la coalition au pouvoir, signant une motion au parlement pour appeler à la dissolution de Forza Nuova.

COLOMBIE

Deux adolescents assassinés pour vol

L'ONU a demandé une enquête sur l'assassinat de deux adolescents néo-zélandais, accusés d'avoir volé dans un magasin et exécutés peu après dans une localité du nord-est de la Colombie, a-t-on indiqué lundi de sources concordantes.

Sur des vidéos et photos largement relayées sur les réseaux sociaux, les deux garçons

apparaissent dans les locaux de la boutique où ils ont tenté de voler, manifestement pris en flagrant délit. Le plus jeune des deux porte un petit sac à dos rouge d'écolier et paraît à peine adolescent. L'air contrit, les poignets liés par du gros scotch, ils sont entourés de plusieurs personnes qui leur font la leçon. "Malheureusement, ce sont deux enfants très jeunes, on

ne veut pas vous voir gisant au bord d'une route demain, on va vous remettre aux autorités", assure un homme. Toujours selon des images diffusées sur les réseaux sociaux, les corps des deux adolescents ont été retrouvés peu après gisant dans leur sang sur un sentier de campagne, apparemment exécutés d'une balle dans la poitrine.

SAHARA OCCIDENTAL

Réunion aujourd'hui du Conseil de sécurité sur la MINURSO

Le président tunisien, Kais Saïed, a signé hier le décret de la nomination de Najla Bouden Romdhane, en tant que cheffe de gouvernement, et les membres de son équipe gouvernementale, a annoncé la présidence dans un communiqué rapporté par l'agence de presse TAP.

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra, aujourd'hui à New York, une réunion sur le devenir de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) dont le mandat expire le 31 octobre.

Le nouveau Représentant spécial pour le Sahara occidental et chef de la MINURSO, le Russe Alexander Ivanko, nommé fin août à ce poste, tiendra ainsi son premier briefing lors des consultations sur la MINURSO au cours desquelles les membres du Conseil de sécurité devraient voter sur un projet de résolution visant à renouveler le mandat de la Mission onusienne, a-t-on indiqué. Toutefois, des divergences au sein du Conseil persistent autour du mandat de la MINURSO. Les adoptions ne sont pas unanimes depuis 2017, la Russie citant l'absence de référence au droit à l'autodétermination dans les mandats récents.

Dans ce contexte, le représentant du Front Polisario à l'ONU, Sidi Mohamed Omar avait réaffirmé récemment que la politique d'obstruction prônée par le Maroc et l'inaction du Conseil de sécurité ont empêché la MINURSO d'accomplir son mandat qui consiste à organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

"Il est indéniable que l'obstructionnisme, la procrastination et le manque évident de volonté politique de l'Etat occupant marocain ont pratiquement empêché la MINURSO de mettre pleinement en œuvre le mandat pour lequel elle a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 690 (1991) du 29 avril 1991", avait-il relevé dans un communiqué, à l'occasion du 30e anniversaire du cessez-le-feu au Sahara occidental. Selon le diplomate sahraoui, les restrictions imposées par le Maroc à la MINURSO "ont gravement compromis la crédibilité, l'impartialité et l'indépendance déjà érodées de la mission". Il avait appelé à cet effet le Conseil de sécurité à se rendre compte que le "statu quo" prôné depuis 30 ans a conduit à l'effondrement du cessez-le-feu et au retour à la guerre au Sahara occidental.

Sidi Omar avait aussi noté l'incapacité totale de la MINURSO de protéger les civils et militants sahraouis dans les territoires occupés, soumis quotidiennement à des pratiques barbares et inhumaines, au moment où le Conseil de sécurité a doté les missions de maintien de paix de l'ONU de mandats pour la surveillance des droits de l'Homme.

Pour rappel, l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 6 septembre 1991, a duré 29 ans avant d'être rompu le 13 novembre 2020 par l'occupant marocain. Des forces marocaines ont agressé des civils sahraouis venant réclamer pacifiquement la fermeture d'une brèche illégale érigée dans la zone tampon d'El-Guergarat en violation de l'accord de cessez-le-feu.

L'attaque avait soulevé un tollé international et suscité un élan de solidarité mondiale en faveur du peuple sahraoui, dénotant le régime de Rabat, et faisant davantage écho à la juste cause sahraouie.

Dans son dernier rapport sur le Sahara occi-



dental, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a souligné que la reprise des hostilités et la pandémie de COVID-19 en cours "ont considérablement modifié l'environnement opérationnel de la MINURSO, limitant la capacité de la Mission à mettre en œuvre son mandat".

Se disant préoccupé par la forte dégradation de la situation dans les territoires occupés et par l'escalade de la répression marocaine, le patron de l'ONU a estimé que la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front Polisario "constitue un revers majeur" pour les efforts en cours visant la réalisation d'une solution politique à ce différend de longue date.

RETOUR AU Cessez-le-feu: LES CONDITIONS DE L'ALGÉRIE

L'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, a qualifié hier que d'"insensées" et d'"irresponsables" les déclarations des autorités de l'occupation marocaine à propos de l'agression lancée en novembre dernier sur le territoire sahraoui d'El-Guerguarat, exhortant le Conseil de sécurité de l'ONU à "assumer ses responsabilités politiques et morales" en vue de garantir le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

"Il s'agit de propos délirants de la part d'un radoteur invétéré dont les jérémiades méprisables ne sont pas dignes d'intérêt. Loin de ces élucubrations grotesques et pour revenir à l'essentiel, nous sommes en face d'un processus de décolonisation contrarié et dévoyé à force de complaisance de la part de la communauté internationale, dont au premier chef, le Conseil de sécurité, qui doit impérativement assumer ses responsabilités politiques et morales en vue de garantir le droit inaliénable et imprescriptible du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination", a déclaré M. Belani.

"Les déclarations insensées des autorités marocaines sur l'irréversibilité des actions menées par les forces d'occupation marocaines à El-Guerguarat, sont irresponsables et constituent une entrave de taille à une éventuelle reprise du processus politique", a-t-il déclaré réagissant ainsi à la déclaration faite par le représentant du royaume du Maroc, lors de la cérémonie commémorative du

60ème anniversaire de la tenue de la première conférence du Mouvement des non-alignés (MNA) à Belgrade (Serbie).

M. Belani a jugé aussi "impératif de revenir aux paramètres originaux du règlement politique, si la communauté internationale souhaite réellement une relance effective et sérieuse des négociations directes, de bonne foi, et sans conditions préalables, entre les deux parties au conflit".

Et de poursuivre: "Dans l'élaboration de sa prochaine résolution sur la question, que nous espérons plus équilibrée, et afin de ne pas donner un mauvais signal aux deux parties au conflit, en l'occurrence le Front Polisario et le Royaume du Maroc, le Conseil de sécurité est appelé à tenir compte de la nouvelle réalité sur le terrain en raison, notamment de la reprise des hostilités suite à la violation flagrante par les forces d'occupation marocaines des accords militaires signés par les deux parties et endossés par ce même Conseil de sécurité".

Pour le diplomate, "les risques d'escalade menaçant la sécurité et la stabilité de toute la région, ne sont malheureusement pas à exclure et le retour au cessez-le-feu demeure, comme annoncé par le Front Polisario, tributaire entre autres, du retrait des forces marocaines d'occupation de la zone tampon d'El-Guerguarat et du retour obligé aux négociations directes entre les deux parties comme voie unique et incontournable pour parvenir à un règlement juste et pacifique du conflit du Sahara occidental conformément à la légalité internationale".

M. Belani, a en outre précisé que "le format dit de (tables rondes) n'est plus à l'ordre du jour". "Cette option est désormais obsolète compte tenu de l'instrumentalisation éhontée par la partie marocaine de la participation de l'Algérie aux précédentes tables rondes pour présenter fallacieusement notre pays comme étant partie à un conflit "régional" (sic), alors que toutes les résolutions du Conseil de sécurité identifient, nommément et de manière explicite, les deux parties au conflit. L'Algérie tout comme la Mauritanie ont le statut, reconnu par les Nations Unies, de pays voisins observateurs du processus de règlement du conflit", a-t-il rappelé.

R.I & APS

YÉMEN

Plus de 130 Houthis tués dans de nouvelles frappes de la coalition

Plus de 130 éléments du mouvement Ansarallah dit Houthis ont été tués ces dernières 24 heures au Yémen dans des frappes de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite qui soutient le pouvoir yéménite, a indiqué un communiqué publié hier à Ryadh. La coalition intervient au Yémen depuis 2015 pour appuyer les forces du gouvernement yéménite face aux Houthis. Ces derniers mènent une bataille acharnée pour arracher Marib, dernier bastion loyaliste dans le nord dont ils contrôlent la majeure partie.

Selon le communiqué de la coalition diffusé par la télévision d'Etat saoudienne al-Ekhbariya, "plus de 134 Houthis ont péri dans des frappes qui ont ciblé neuf de leurs véhicules militaires dans le secteur d'al-Abdiya" dans le sud de la province de Marib, contrôlée par les forces gouvernementales.

La veille, la coalition a annoncé la mort de "plus de 156" Houthis dans une "opération ciblée" dans la même région.

Al-Abdiya est située dans le sud de la province de Marib, à environ 100 kilomètres au sud du chef-lieu éponyme. En sept ans de guerre, des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, la plupart des civils, et des millions ont été déplacés, d'après les organisations internationales.

LA SITUATION HUMANITAIRE DEVIENT DE PLUS EN PLUS DÉSASTREUSE

Les Nations Unies ont averti que la situation humanitaire au Yémen devient "de plus en plus désastreuse et désespérée" en raison notamment de l'escalade des combats entre les forces gouvernementales et les éléments du mouvement armé des Houthis.

"La crise du Yémen n'est plus à la une de l'actualité mondiale. Mais après près de sept ans de conflit, la situation est épouvantable pour les Yéménites et pourrait encore empirer", a averti lundi lors d'une conférence de presse à Genève, le Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations Unies dans ce pays, David Gressly. L'escalade des combats, notamment dans le gouvernorat de Marib et ses environs, a ainsi entraîné de "nouveaux déplacements et des pertes de vies humaines". Quatre millions de personnes ont été déplacées de chez elles vers d'autres régions du pays, selon le responsable onusien. "Depuis mars, j'ai beaucoup voyagé par la route dans le nord et le sud du Yémen et j'ai pu constater les conséquences de la guerre, a-t-il ajouté.

Selon les chiffres de l'ONU, seize millions de personnes au Yémen sont en situation d'insécurité alimentaire. Cinq millions de personnes sont à deux doigts de la famine. Et plus de 20 millions de personnes ont besoin d'une assistance pour répondre aux besoins les plus élémentaires de la vie et d'une protection. Les Nations Unies alertent également sur une "situation désespérée" avec "près de 400.000 enfants, qui courent un risque imminent de mourir de malnutrition". Sur un autre plan, les conséquences de l'effondrement économique sont cruelles. "Sans emploi, les gens ne peuvent pas acheter de nourriture", a dit David Gressly, relevant que les "familles ont faim".

Des écoles sont bombardées. Des usines et des systèmes électriques ne fonctionnent pas. Des systèmes d'approvisionnement en eau effondrés, a-t-il par ailleurs déploré. Face à une telle situation "désastreuse", de nombreuses personnes au Yémen ne survivent que grâce à l'aide des organismes humanitaires. Ces derniers apportent leur aide dans les 333 districts du Yémen. L'ONU et ses partenaires apportent ainsi une aide alimentaire et nutritionnelle à 13 millions de personnes par mois. D'autre part, M. Gressly, qui est cette semaine à Genève pour plaider en faveur d'une attention particulière au conflit yéménite, a déclaré que la collecte de fonds de 2021 a dépassé celle de l'année dernière. L'appel de fonds de près de 4 milliards de dollars a été pratiquement financé de moitié, avec toutefois un déficit de 1,7 milliard de dollars.

"Si les donateurs respectent leurs engagements, nous devrions être en mesure de maintenir l'aide alimentaire et nutritionnelle jusqu'à la fin de l'année et d'éviter d'horribles scénarios de famine, du moins temporairement", a plaidé M. Gressly, relevant que "sans l'aide humanitaire, la marche vers la famine reprendra rapidement au Yémen".

R.I & AFP

BURKINA FASO

Plusieurs terroristes "neutralisés" dans le Sahel

L'armée burkinabè a annoncé lundi soir que plusieurs individus qui préparaient une embuscade contre une unité militaire se déplaçant sur l'axe Dori-Arbinda dans la région du Sahel (nord) avaient été "neutralisés" grâce à la couverture aérienne qui accompagnait le convoi. De l'armement et des munitions ont égale-

ment été détruits, a-t-elle ajouté dans un communiqué. L'armée a par ailleurs indiqué qu'une attaque avait visé le même jour une unité militaire à hauteur de Mentao dans la province septentrionale du Soum, blessant sept soldats et endommageant un engin blindé.

Le lendemain, c'est la brigade territoriale de gendarmerie de Lanfiéra, dans la province du Sourou (nord-ouest), qui a été la cible d'une attaque à la roquette. "Malgré d'importants dégâts matériels, aucune perte humaine n'a été enregistrée", a assuré l'armée.

R.I

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication
Appel à candidature pour le Prix du Président de la République
du journaliste Professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «**Les Médias entre la liberté et la responsabilité**», et décerné à l'occasion de la célébration de la **Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021**.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcourus du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite**: la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle**: reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique**: émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Etre de nationalité Algérienne ;
- 2- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- **Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.**
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021**.

Thème du concours: «**Les Médias entre la liberté et la responsabilité**»

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au 'bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Espace
réservé
à la pub

Blond Marylin : la coloration tendance de l'automne 2021

La nouvelle saison rime souvent avec de nouvelles envies capillaires. Entre une nouvelle coupe de cheveux et une coloration, difficile de faire un choix.

Blond foncé, blond clair, vénitien, platine... il en existe une multitude. Aujourd'hui, c'est du blond Marylin dont on vous parle. Proche du blond platine, cette coloration fait partie de la famille des blonds froids et une chose est certaine : on adore.

Une coloration iconique

Son nom vous évoque quelque chose, ou plutôt quelqu'un ? Oui, c'est normal, le blond Marylin est directement inspiré de l'icônique Marilyn Monroe. Situé entre le blond platine et le blond cendré, cette couleur fait son grand retour dans les salons de coiffure, pour vous donner un look de star hollywoodienne. C'est une coloration audacieuse et iconique, qui flattera à peu près tous les styles de coiffures.

Une coloration déjà tendance

Si elle était populaire à son époque, il semblerait qu'elle le soit de nouveau aujourd'hui. De plus en plus de stars l'ont déjà adopté ! Déclinable en plusieurs teintes, elle peut combler toutes vos envies. Adoptez le blond Marylin froid de Poppy Delevingne ou encore le blond Marylin un peu plus classique de Brie Larson.

Comment en prendre soin ?

Comme toute coloration, il faut en prendre soin pour maintenir son intensité et sa brillance. Utilisez donc un shampooing violet une à deux fois par semaine, pour éviter que des sous tons jaunes apparaissent.

L'utilisation de produits spécialement conçus pour les cheveux colorés est également recommandée, pour garder les cheveux forts et en bonne santé, tout en maintenant la couleur.



Comment porter la frange quand on a les cheveux bouclés ?

Porter la frange quand on n'a pas les cheveux lisses naturellement peut faire peur : possible lorsque les cheveux sont indisciplinés ? On vous explique comment arborer cette coiffure, même avec vos cheveux bouclés.

Bien couper sa frange

Avant de bien coiffer sa frange, il faut s'assurer qu'elle soit bien coupée. La première erreur à faire est de couper sa frange sur cheveux mouillés. En effet, le poids de l'eau va étirer les cheveux et lisser les boucles. Quand les cheveux sécheront, les boucles vont donc reprendre leur rebond naturel et votre frange pourra donc être beaucoup plus courte que prévu. Pour éviter la catastrophe, il est donc préférable de couper sa frange sur cheveux secs directement.

Utiliser les bons produits

Qui dit frange dit lavage et séchage quotidien, ce qui peut entraîner une dégradation de la santé du cheveu. Qui dit cheveux en mauvaise santé, dit boucles moins définies. En effet, les cheveux bouclés sont naturellement plus secs que les cheveux lisses, il faut donc les protéger au maximum. Il va donc falloir utiliser un protecteur de chaleur sur vos cheveux, avant de coiffer votre frange. Idéalement, vous pouvez ajouter un sérum pour maximiser la protection de vos cheveux.

Les produits nourrissants sont aussi conseillés pour obtenir des boucles encore plus belles ! La petite astuce : appliquer une huile nourrissante sur vos cheveux humide puis sec, pour maintenir sa brillance et sa santé.

Adopter les bons gestes

Avoir une belle frange bouclée nécessite d'adopter les bons gestes. Pour cela, n'hésitez pas à séparer vos cheveux en plusieurs sections et à les enrôler, pendant qu'ils sont encore secs, autour de vos doigts ou du manche de votre brosse. Cela permettra à la boucle d'être prédéfinie et de mieux absorber les produits. Pour finir, utiliser un sèche-cheveux, idéalement avec diffuseur, pour créer une frange bouclée parfaite et naturelle.

DIY : comment fabriquer son soin anti-points noirs



Ce masque peel-off ultra-simple à réaliser est imparable pour purifier les pores en douceur. Découvrez notre recette !

1/ Déposez 2 cuillères à soupe d'eau minérale et 1 cuillère à soupe d'agar agar, un gélifiant naturel, dans un bol pouvant aller au micro-ondes.

2/ Ajoutez 1 cuillère à café de charbon végétal activé, un ingrédient purifiant et très absorbant, puis 1/2 cuillère à café d'argile verte en poudre aux propriétés astringentes. Mélangez jusqu'à ce que la texture soit bien lisse. Évitez d'utiliser des us-

textiles en métal car ils pourraient créer une réaction chimique avec le charbon actif.

3/ Faites chauffer la préparation au micro-ondes pendant 10 à 30 secondes, selon l'intensité de l'appareil, puis remuez délicatement jusqu'à ce que le masque épaississe légèrement.

4/ Laissez refroidir le mélange à l'air libre quelques minutes.

5/ Appliquez le soin uniquement sur les zones où se trouvent les points noirs, en évitant de vous rapprocher du contour des yeux. Laissez agir une trentaine de minutes jusqu'à ce que le produit soit parfaitement sec puis retirez-le doucement, comme une pellicule. Rincez votre peau à l'eau claire. Si vous avez l'habitude d'utiliser des huiles essentielles dans vos soins pour le visage et que votre peau les tolère parfaitement, vous pouvez en ajouter 2 ou 3 gouttes à la préparation.

- L'HE de tea tree pour une action purifiante plus poussée.

- L'HE de lavande pour un effet apaisant.

- L'HE de camomille romaine pour ses vertus anti-inflammatoires.

Cils : 8 bons conseils pour les faire pousser

Éléments clé de la beauté, on rêve toutes d'avoir de jolis cils bien fournis, bien distribués, longs et brillants. Pour cela, il existe quelques astuces : alimentation, soins, massages... On vous dit tout.

Les bonnes astuces pour faire pousser les cils

Alors, comment faire pour que nos cils soient longs, brillants et denses ? Comment les faire pousser ?

1/ Manger des protéines et des vitamines
Une bonne alimentation est la clé de cheveux, poils et cils en bonne santé. Mais c'est surtout avec la vitamine H, appelée aussi biotine ou vitamine B8, de la famille des vitamines B, que la pousse des cils sera activée et fortifiée. On la trouve notamment dans les sardines, les noix ou les amandes. Le jaune d'œuf est aussi très bon pour aider les cils à pousser. Les vitamines C et E sont aussi utiles, on la consomme dans les agrumes, les avocats ou les légumes verts.

2/ Laisser vos cils au naturel autant que possible

Pour que les cils soient en bonne santé et poussent plus vite, il est important de leur laisser du temps au naturel. Exit le mascara, il faut que les cils respirent.

3/ Huile d'olive ou huile de ricin

Masser chaque soir les paupières avec de l'huile d'olive ou de l'huile de ricin active la circulation sanguine et booste la pousse des cils.

4/ Masser avec de la vaseline

La vaseline à la même vertu que les huiles d'olive et de ricin, elle active la pousse des cils. Elle hydrate en profondeur autant la fibre pileuse des cils que l'épiderme des paupières.

5/ Soins cosmétiques

Il existe aussi des soins cosmétiques sous forme de sérums, huiles ou crèmes qui sont spécialement conçus pour aider les cils à pousser plus vite. Il faut en appliquer quotidiennement pour voir un résultat après quelques semaines.

6/ Utiliser une base avant le mascara

Avant de passer du mascara sur les cils, il est bon de les protéger avec une base à la prokératine qui nourrit et fortifie les cils.

7/ Choisir un mascara de bonne qualité

Enfin, pour que les cils ne s'abîment pas sous les couches de mascara, mieux vaut choisir son maquillage avec précaution. La qualité du mascara a un effet direct sur la perte des cils ou sur leur pousse.

Soins : Une chevelure de rêve en utilisant un sérum pour le visage

Sil existe de plus en plus de produits capillaires à base d'acide hyaluronique, il semblerait que détourner son sérum pour le visage en soin cheveux soit tout aussi efficace.

Pourquoi dépenser dans des nouveaux produits quand on peut tout simplement utiliser un seul et même soin sur deux zones différentes ? C'est en tout cas le pari que se sont lancés plusieurs internautes et le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats sont plutôt convaincants.

Comment faire ?

C'est sur son compte TikTok que Kaitlyn Boyer a fait sensation, en partageant les résultats bluffants qu'elle a pu observer en ayant appliqué un sérum pour le visage à base d'acide hyaluronique, tous les soirs pendant deux semaines, sur ses cheveux.

En effet, on peut voir que ses pointes blondes étaient abîmées et sèches au début de son expérience. À la fin de son test, on constate effectivement que ses cheveux sont beaucoup plus souples, beaucoup plus brillants.

Ce sérum peut être utilisé de deux manières :

Comme un masque, sur le cuir chevelu, à laisser reposer quelques minutes avant de le rincer.

Comme un sérum de finition, à appliquer avec une huile nourrissante et hydratante.

Une technique réellement efficace ?

Pour que cette technique soit réellement efficace comme pour cette internaute, il faut savoir que l'acide hyaluronique à lui tout seul ne suffira pas pour obtenir un tel résultat. En effet, il agira uniquement comme un humectant. Pour favoriser l'action réparatrice du sérum, il faut qu'il soit composé non seulement d'acide hyaluronique, mais aussi de vitamine B5 et d'un polymère croisé d'acide hyaluronique, pour sceller le tout.

TÉLÉ

TF1 Good Doctor



21h05

L'hôpital reçoit en urgence deux jeunes garçons ayant été gravement blessés par balle.

france 2 J'ai menti

21h05



La capitaine Pauline Layrac ayant fait un malaise, la procureure veut la dessaisir de l'enquête.

CANAL+ Canicule

21h10



Aaron Falk, policier fédéral à Melbourne, est contacté par Gerry Hadler.

C STAR Seuls

21h00



Leïla, dont le frère est resté paralysé après un accident de voiture, est une battante, au caractère ombrageux.

VISION



M Cauchemar en cuisine

21h05



Pour la première fois dans Cauchemar en Cuisine, Philippe Etchebest a fait appel à Mallory Gabsi, jeune candidat talentueux de Top Chef saison 11.

NRJ Le transporteur

21h05



Frank livre une jeune hackeuse asociale à un trader qui a besoin de faire quelques modifications sur ses comptes bancaires.

TF1 SERIES FILMS New York, section criminelle

21h00



Le député-maire et un employé des services sociaux ont été assassinés. Goren et Eames suspectent un couple qui s'est fait retirer la garde de son enfant.

The Beatles : Paul McCartney rend John Lennon responsable de la séparation du groupe



Paul McCartney ne voulait pas que les Beatles se séparent. C'est ce qu'assure le musicien dans une interview bientôt diffusée sur BBC Radio.

Pour un épisode de la série The Cultural Life, le chanteur revient sur la fin du groupe, à la fin des années 1960, que la légende lui a souvent imputée: "Je ne suis pas l'instigateur de la séparation", déclare Macca. "John a débarqué un jour et a dit 'Je quitte les Beatles. Ça, c'est être l'instigateur de la rupture, ou pas?'"

"John se construisait une nouvelle vie avec Yoko (Ono)", poursuit-il. "John avait toujours voulu se libérer de la société. Il avait été élevé par sa tante Mimi, qui était assez répressive, alors il cherchait toujours à se libérer." Sans cette décision de John Lennon, Paul McCartney estime que le groupe britannique aurait pu durer plus longtemps: "C'était mon groupe, mon travail, ma vie, alors je voulais que ça continue."

Paul McCartney est celui qui a annoncé publiquement la séparation du groupe qu'il avait fondé avec John Lennon, George Harrison et Richard Starkey dit Ringo Starr. Mais la décision avait été prise bien avant. Comme il le révèle dans l'interview à paraître, les Beatles avaient reçu la consigne de leur manager Allen Klein de ne rien dire sur la rupture, le temps qu'il finalise des contrats:

"Pendant quelques mois, nous avons dû faire semblant. C'était bizarre, parce que nous savions tous que c'était la fin des Beatles mais nous ne pouvions pas partir". Il a finalement décidé de "cracher le morceau" parce qu'il "en avait marre de le cacher". Les Beatles ont suivi des carrières solo après leur séparation. John Lennon a été abattu par balle le 8 décembre 1980 à l'âge de 40 ans par un fan jaloux de sa célébrité, Mark David Chapman, devant son domicile de l'Upper West Side à Manhattan. George Harrison est mort d'un cancer du poumon en 2001, à l'âge de 58 ans. L'intégralité de l'interview de Sir Paul sera disponible sur la nouvelle série This Cultural Life de BBC Radio 4, qui sera diffusée le 23 octobre.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

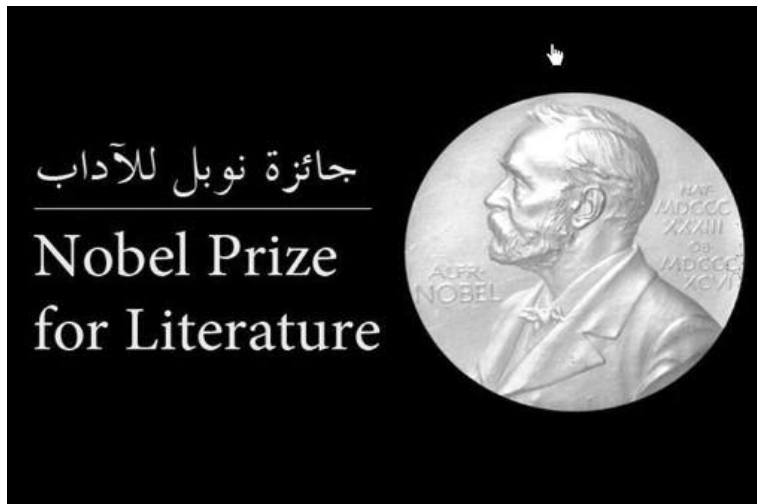
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

CE JEUDI L'ACADÉMIE ANNONCE LE GAGNANT Le Nobel de littérature face à ses promesses de diversité

Qui pour succéder à Louise Glück ? Ce jeudi 7 octobre, c'est au tour des écrivains et écrivaines d'être à l'honneur.

Alors que la saison des Nobel s'est ouverte lundi avec le prix de médecine (décerné à l'Américain David Julius et l'Américain d'origine libano-arménienne Ardem Patapoutian), de nombreux noms circulent concernant la catégorie littérature. Si le lauréat britannique de 2017 Kazuo Ishiguro était né au Japon, tous les vainqueurs depuis neuf ans sont européens ou nord-américains, de l'artiste légendaire Bob Dylan, à la poétesse américaine Louise Glück. Le Prix doit être remis, et il est difficile de détacher un grand favori. Parmi les favoris évoqués cette année, on retrouve le Japonais Haruki Murakami, souvent cité mais jamais gagnant, Ngugi Wa Thiongo, Anne Carson, Lyudmila Ulitskaya, Margaret Atwood et la Guadeloupéenne Maryse Condé. Une compétition de haute volée pour un Nobel très convoité. Plus mondial, plus féminin. Après le scandale MeToo qui a secoué l'Académie suédoise, la révolution du prestigieux prix est en marche. Il entend saluer une œuvre d'inspiration idéaliste, au risque de s'aventurer



sur les terres du «colonialisme positif». Après presque dix ans sur des rives occidentales, le Nobel de littérature va-t-il voguer vers de nouveaux horizons ? La plus prestigieuse récompense des belles lettres, remise jeudi à Stockholm, est en quête de plus de diversité. Cette année, cinq membres élus

pour trois ans ont été chargés de passer au crible les propositions de nomination puis de soumettre une liste de cinq noms à l'ensemble des dix-huit académiciens, chargés d'élire un lauréat à la majorité absolue. Alors que les principaux pays occidentaux ont tous plusieurs prix - France en tête (15) - des

géants comme la Chine (hors Gao Xingjian, naturalisé français) et l'Inde (Rabindranath Tagore en 1913) n'ont qu'un seul prix. L'Indien Vikram Seth ou les Chinois Can Xue, Yan Lianke ou Lao Yiwu (nom de plume Lao Wei) pourraient changer la donne.

Abeer.B

AVEC PLUS DE 50 000 PROFESSIONNELS

Le Syndicat des travailleurs d'Hollywood vers la plus grande grève de son histoire

Le syndicat, qui représente les travailleurs de l'industrie cinématographique hollywoodienne, a voté en faveur d'une grève, qui pourrait mettre fin à presque toutes les productions cinématographiques et télévisuelles aux États-Unis. Une grève nationale serait la première en 128 ans d'histoire du syndicat. Les membres de l'Alliance internationale des employés de théâtre et de scène (IATSE), qui comprend des caméramans, des esthéticiennes et d'autres travailleurs en coulisses, disent qu'ils doivent travailler dur sans pauses déjeuner ou repos garantis. Ils exigent de meilleures conditions de travail ainsi qu'une rémunération équitable des services de streaming pour couvrir leur part du travail. Plus de 50 000 travailleurs ont voté lundi et 98,7 % étaient en faveur de l'arrêt du travail. S'ils se mettent en grève, ce sera la plus importante à Hollywood depuis la Seconde Guerre mondiale et la plus importante de l'histoire du syndicat. Les négociations entre le syndicat et l'Alliance of Motion Picture and Television Producers ont été interrompues le mois dernier après que l'IATSE a abandonné un projet d'accord.

L'accord aurait amélioré les salaires et les périodes de repos, a déclaré l'Alliance, et comprenait un régime de retraite et de santé de 400 millions de dollars. Avec le vote, le syndicat "a parlé haut et fort", a déclaré Matthew Loeb, le président de l'organisation. "Le vote porte sur la qualité de vie, la santé et la sécurité des personnes travaillant dans l'industrie du cinéma et de la télévision", a déclaré lundi la BBC dans un communiqué. "Ceux qui sont à la base du salaire ne méritent rien de moins qu'un salaire raisonnable." Après des mois de quarantaine en

2020, l'activité sur le plateau d'Hollywood a repris ces derniers mois à un niveau accéléré, et les membres de l'équipe affirment que le programme et ses exigences se sont aggravés. Comme beaucoup de gens dans le monde, les travailleurs d'Hollywood réévaluent comment et quand ils veulent travailler. La dernière fois qu'Hollywood a été fermée à la suite d'un tel conflit, c'était lors de la grève des scénaristes en 2007 et 2008, lorsque les productions de télé-réalité devenaient de plus en plus populaires.

N.C

Affluence record au Zurich Film Festival: plus de 100 mille visiteurs

Le 17e Festival du film de Zurich (ZFF) a pulvérisé son record d'affluence. En dix jours, les 164 films, dont le dernier James Bond en quasi-première mondiale, ont attiré 102'000 spectateurs, contre 62'000 l'an dernier. Outre le dernier James Bond, "Mourir peut attendre", dont la projection a débuté un quart d'heure après la première à Londres, de nombreux cinéastes en herbe ont présenté leurs premières œuvres, également en première mondiale.

La nouvelle salle du Kongresshaus, le plus grand cinéma de Suisse, a contribué à l'affluence record. Rien que le samedi, quatre représentations avec 1300 spectateurs chacune ont été affichées complètes. De plus, contrairement à l'année précédente, alors qu'il y avait des restrictions dues au coronavirus, les cinémas étaient à nouveau entièrement occupés cette année, a précisé à Keystone-ATS la porte-parole du ZFF Kaja Eggenchwiler. Ainsi 67 séances se sont déroulées à gu-

chets fermés. Le public a aussi pu côtoyer quelques grands noms du cinéma mondial tels que Jacques Audiard, Todd Haynes, Paolo Sorrentino, Paul Schrader, Cécile de France, Timothy Spall ou le compositeur oscarisé Michael Danna. La star hollywoodienne Sharon Stone a reçu le Golden Icon Award. Outre la Tunisie, pays invité, la 18e édition du ZFF se déroulera du 22 septembre au 2 octobre 2022.

ATS

MOURIR PEUT ATTENDRE

Record de la pandémie au box office international

Mourir Peut Attendre sera dans les salles américaines à la fin de la semaine, mais le film fait déjà des vagues dans les pays où il est sorti ce week-end. Le dernier James Bond de Daniel Craig est le premier film à dépasser les 100 millions de dollars pour son week-end de lancement.

Le film a récolté environ 119,1 millions de dollars de ventes de billets internationaux au cours du week-end, ce qui en fait le premier long métrage à l'ère de la pandémie à dépasser les 100 millions de dollars lors d'un lancement international sans la Chine. Le cinquième et dernier film de James Bond avec Daniel Craig arrivera en Chine le 29 octobre.

Le film a obtenu les meilleurs résultats du week-end de lancement pour un film de James Bond dans 24 pays, dont le Japon, Hong Kong et l'Allemagne, et a contribué à alimenter les meilleurs premiers week-ends de l'ère pandémique dans 21 pays, dont le Royaume-Uni. Ce sont des résultats bienvenus pour MGM et Universal, qui sont co-distributeurs du film. Mourir Peut Attendre a été longtemps retardé pendant la pandémie alors que les studios attendaient des signes indiquant que les cinéphiles étaient prêts à retourner au cinéma. Clairement, ils le sont.

Dans son dernier film, Craig est rejoint par Lea Seydoux, Ben Whishaw, Naomie Harris, Ralph Fiennes et Christoph Waltz qui reprend son rôle de Spectre de Blofeld. Rami Malek, Ana de Armas et Lashana Lynch sont aussi au casting.

AFP

Le premier film dans l'espace, une "expérience" pour son réalisateur russe

Le tournage du premier film de fiction en orbite sera une "expérience" qui enrichira la connaissance cinématographique et spatiale, a estimé lundi l'équipe russe devant y prendre part, à la veille du décollage. M. Chipenko, âgé de 38 ans, et l'actrice Loulia Peressild, 37 ans, décolleront mardi du cosmodrome russe de Baïkonour, au Kazakhstan, pour la Station spatiale internationale (ISS), où ils auront 12 jours pour tourner leur film avant de revenir sur la terre ferme. Le long-métrage, provisoirement intitulé "Vyzov" ("Le Défi" ou "L'Appel", en russe), mettra en scène une femme médecin dépêchée dans l'espace pour sauver la vie d'un cosmonaute mal en point. Cette mission cinématographique en orbite avait été annoncée en septembre, quelques mois après que la Nasa ait dévoilé un projet de film avec l'acteur américain Tom Cruise. L'actrice Loulia Peressild, qui a suivi avec le réalisateur un entraînement rigoureux pour s'habituer notamment à l'apesanteur, a estimé lundi que les métiers d'acteur et de cosmonaute étaient "deux choses opposées". Le tournage du film, qui connaîtra la participation de trois cosmonautes professionnels stationnés sur l'ISS, nécessitera de relever plusieurs défis techniques. M. Chipenko devra ainsi se charger seul de la caméra, du son et de la lumière, et composer avec la relative exigüité du segment russe de l'ISS. "Pour lui, ce voyage sera aussi un test permettant d'évaluer la possibilité d'envoyer à l'avenir des non-professionnels dans l'espace en cas d'urgence médicale, par exemple. L'actrice et le réalisateur ont été formés en quatre mois, et "nous pourrions peut-être raccourcir encore plus la formation d'un spécialiste pour l'envoyer dans l'espace", selon M. Chkapterov.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 355

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 355

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

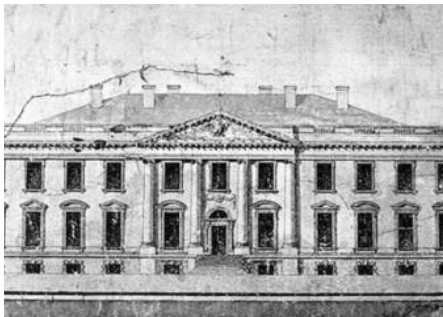
1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

« LA TERRE DE LA NATURE Saine ET Spacieuse et accepte ce qu'on y plante. Si on y plante l'arbre de la foi et de la piété, il donne une douceur éternelle (le Paradis), et si on y plante l'arbre de l'ignorance et des passions, tous ses fruits seront amers. »

- Source : [IBN QAYYIM AL-JAWZIYYAH : « LES MÉDITATIONS » P. 63]

Ça s'est passé un...13 Octobre

1792 : Debut des travaux de la maison-Blanche



Le 13 octobre 1792, aux États-Unis, début des travaux de la résidence du Président : la Maison Blanche à Washington. Elle sera inaugurée en 1800 par John Adams, le second président des États-Unis.

1943 : Campagne d'Italie (Seconde Guerre mondiale)



Le 13 octobre 1943, l'Italie déclare la guerre à son ancien allié, l'Allemagne.

1981: Assassinat du président Anouar el-Sadate et désignation d'Hosni Mubarak à la présidence



Le 13 octobre 1981, après l'assassinat de Anouar el Sadate, les Égyptiens plébiscitent Hosni Mubarak qui accède au pouvoir en Égypte.

Mots Fléchés N° 355

CÔTES DE PETITS ANIMAUX PAS GÂTES	PRODUIS DE L'AIR SIGNAL D'APPEL	ESPÈCES DE GARDES PLAÇA UN ÉCUSSON	GAGNE	DES ŒUFS	CONTRÔLE D'ANGLES MAL DÉFINI	ANCIEN DIPLOME
			BIZARRE			AFFAIBLI
COURSE DE VOILIERS DISSIMULATION			JOLIMENT COLORÉE	TROMPA RENVOYE UN SON ÉCLATANT		RIVIÈRE DE GISORS
	GRONDÉE			ÉLABORE		
LIBÉRA UNE PLACE	OPPOSÉ AU COUSIN DU BOULEAU	RÉCITANT DON DU SEIGNEUR		FAÇON DE PRENDRE LES GENS TORPÉDO		TAPIS DE VERDURE
DIVISION 27 EAU DE DOROGNE	MARQUE D'ÉGALITÉ CRIE DANS LA FORET	BARRÉE MISE POUR JOUER	SORTIE DE BAMBIN CIMETIÈRE DE BÛCHES	GRATITUDE		ORGANISER AUTOUR D'UN THÈME
		SOUS LA MOYENNE CREUX DE RELIEF		BLÂME		
EN FIN DE MESSE	COURANT DE RUSSIE ÊTRE AGITÉ		TITRE DE CHÂTELAINE	TROU À BOULIN LAISSER BABA	GENRE DE SOCIÉTÉS UN ROI	TRIANGLE DE COURS
		AVEC UN ANNEAU ALLIAGES		RAUQUE		
EQUIPE D'ANCIENS	TITRE POUR UN ORFÈVRE PLAINTÉ		ENRICHIR LE RÉCIT			
		SE TOURNA VERS DIEU		BEAU POUR UN ENFANT PRATIQUES ANCIENNES		DONNES SOIF A
PARLE EN PERSAN BERGER NOMADE			CONSPUA UN GRAIN		PARTIE DE TANDÈM RENDRE CRAMOISI	
		UN PEU DE LA SUISSE	VENT VIOLENT APPELER LA BICHE			
ROMAN NOIR	ÔTER LES MAUX DE LA BOUCHE			PRÉTRESSE D'ARGOS CONTRATS		TERNE
			ALUMINIUM DE LABO TROMPERIE	ARRIÈRE DU BATEAU L'HÉLIUM AU LABO		
CHANTEUR ANCIEN	HEURE DÉMONIAQUE MORCEAU D'ÉPAULE			ENTREPÔT DIRECTION		
		PLAN DES SECOURS				TERRE DE VENDREDI
ENFIN À SON GOUT				ACIDES		

Mots mêlés

R M E U G A L B R D U D R O T
 U E F L E G I E N I U Q A T N
 E T N O L O V M P V L N J O I
 I O C O E E U F C I O I U N P
 K T B H I R I A O S H S G O A
 S A T L M T D B S E B C E I S
 L Y L U I E S E T R L O R T A
 M O R D A N T E A O A T V A V
 N E D U M E S Q U I N O I T O
 N A R E R O C E D Q C N V S N

- ADDITIF
- GLOBAL
- SAVON
- ARCHIPEL
- JUGER
- SKIEUR
- BIELLE
- MESQUIN
- STATION
- BLAGUE
- MORDANT
- TAQUIN
- BLANC
- MURMURE
- TESSON
- CADEAU
- MYTHE
- TOCSIN
- COSTAUD
- NEIGE
- TORDU
- COTON
- QUESTION
- TOTEM
- DECORER
- REVEILLON
- VIVRE
- DIVISER
- SAPIN
- VOLONTE

Saisie de 8,4 kg de kif traité

Les éléments de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Tiaret ont saisi 8,4 kg de kif traité et arrêté un individu, a-t-on appris, hier auprès des services de ce corps constitué. L'opération a été menée début octobre en cours au niveau de la RN40 à l'entrée est du village de Ain Meriem, relevant de la commune de Ain Bouchekef. La quantité de drogue a été soigneusement dissimulée à l'intérieur du réservoir d'un véhicule, a-t-on ajouté de même source. Le mis en cause a été déferé devant l'instance judiciaire compétente.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:32	12:43	16:14	18:24	19:43

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	25
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	26

PLAGE DE TIGHZA (CHLEF) Repêchage du corps d'un pêcheur disparu

Le corps d'un jeune pêcheur amateur disparu, depuis l'après-midi de lundi, à la plage de Tighza relevant de la commune de Beni-Haoua (Nord-est du chef-lieu de wilaya), a été repêché hier par des unités de plongeurs de la protection civile de Chlef, a indiqué un communiqué de ce corps constitué. Le corps du pêcheur amateur, qui faisait l'objet de recherches depuis l'après-midi de lundi, a

été repêché par l'unité des plongeurs, aux environs de 8H45mn de la matinée, au niveau de la plage de Tighza de Beni Haoua, est-il ajouté dans le même document. La dépouille de la victime a été déposée à la morgue de l'hôpital Zighout Youcef de Ténès (Nord de Chlef), est-il précisé, par ailleurs. A noter que la victime, un jeune de 20 ans originaire de Tiaret, s'était rendue à la plage de Tighza pour y pratiquer son hobby, la pêche, avant le signalement de sa disparition, hier lundi, par ses compagnons. Suite à quoi une large opération de recherches a été engagée par les unités des plongeurs de la protection civile, en dépit de l'état très agité de la mer, qui a compliqué leur mission, a conclu le même communiqué.

CAIRE (EGYPTE) La défunte chercheuse algérienne Assia Harbi distinguée

Une distinction a été remise, lundi au Caire (Egypte), à la défunte chercheuse algérienne, Dr. Assia Harbi, lors de la 7e Conférence arabe d'astronomie et de géophysique organisée par l'Institut national de recherche en astronomie et géophysique de Helwan (Caire). Diplômée de l'université de Bab Ezzouar en 1990, Pr. Assia Harbi était une chercheuse au Centre de

recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) et coordinatrice au réseau de coopération dans le domaine des séismes dans la région d'Afrique du Nord, avant de décéder en juin dernier dès suite d'une longue maladie". La défunte, qui compte plusieurs recherches à son actif au niveau national et international et a reçu plusieurs prix, avait contribué à la formation de jeunes chercheurs à l'intérieur du pays comme à l'étranger à travers son poste en tant que coordinatrice dans le domaine des séismes dans la région d'Afrique du Nord. Le prix a été remis au représentant de l'ambassade d'Algérie au Caire au nom de la famille de la défunte.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

95 nouveaux cas, 73 guérisons et 4 décès

Quatre-vingt-quinze (95) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 73 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 204.790, celui des décès à 5859 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 140392. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même

source. En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas en 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 2 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

INVESTISSEMENT AGRICOLE

Les procédures d'octroi d'autorisation de forage seront simplifiées

Les procédures administratives liées à l'octroi d'autorisations de forage de puits au profit des investisseurs agricoles seront simplifiées, a indiqué hier à Alger le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni. S'exprimant à la presse en marge d'une rencontre sur l'investissement agricole, le ministre a expliqué que les possibilités d'octroi de facilitations aux agriculteurs demandeurs d'autorisation de réalisation de forage de puits, "font actuellement l'objet d'une étude multisectorielle". "Si nous sommes obligés de protéger la ressource hydrique notamment dans les zones rouges du fait de la sécheresse, nous pouvons accorder tout de même des autorisations de forage de

puits quand sa réalisation se situe loin du système d'alimentation d'eau potable", a encore expliqué M. Hasni. En réponse à une question sur la réutilisation des eaux épurées dans l'agriculture, il a indiqué que son département va élargir l'utilisation de cette ressource, rappelant qu'il existe plus de 200 stations d'épuration des eaux usées. "Pour la culture maraîchère, il faut un traitement (tertiaire) plus poussé des eaux usées", a-t-il insisté. Il a indiqué, par ailleurs, que son département oeuvre à augmenter la proportion d'eau de mer dessalée, actuellement estimée de 17%, pour atteindre les 42% à l'horizon 2024 et 65% en 2030".

NÉPAL

28 morts suite au renversement d'un autocar

Au moins 28 personnes ont été tuées et 14 autres blessées lorsqu'un autocar est tombé, hier, d'une falaise dans l'ouest du Népal, a annoncé un responsable local, cité par des médias locaux. "Vingt-quatre passagers sont morts sur le coup lors de ce drame survenu à Pina Gau dans la province de Karnali, tandis que quatre autres personnes ont succombé à leurs blessures sur le chemin à l'hôpital", a indiqué Romb Bahadur Mahat, chef du district de Mugu aux médias. Le même responsable a ajouté que 14 des blessés avaient été

envoyés à Nepalgunj, ville frontalière de l'Inde, par hélicoptère et avion de ligne. M. Mahat a précisé que la plupart des morts étaient des étudiants et des travailleurs migrants revenant d'Inde à l'occasion de la fête hindoue de Dashain et que l'autocar assurait la liaison entre Surkhet, chef-lieu de la province, et Gamgadhî dans le district de Mugu. "Notre enquête préliminaire basée sur les témoignages suggère que l'autocar a perdu son équilibre après qu'un de ses pneus a éclaté dans une portion de route difficile vers Gamgadhî", a-t-il dit.

PRODUITS D'ASSURANCES RISQUES CLIMATIQUES

La CNMA lance une campagne nationale d'information



La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) lancera mercredi une campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de souscrire un contrat d'assurance pour se prémunir contre les risques climatiques, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué. "Au vu des aléas climatiques qui causent d'années en années des pertes considérables à nos agriculteurs et éleveurs non couverts par des contrats d'assurance, la CNMA lance des journées d'informations sur les produits d'assurances risques climatiques, et ce, à travers tout le territoire national via son réseau de 67 caisses régionales (CRMA) et ses 533 bureaux locaux de proximité", a précisé la même source. Le coup d'envoi de cette opération, se fera aujourd'hui à partir

de Dar El Fellah au niveau de la wilaya de Khenchla et concernera les autres wilayas limitrophes à savoir Oum El Bouaghi, Tébessa, Batna et Souk Ahras. Cette campagne de sensibilisation se déroulera ensuite durant une période de dix jours à travers tout le territoire national du dimanche 17 octobre au mardi 26 du mois courant, ajoute le communiqué. La CNMA organisera ces journées au niveau local en collaboration avec tous les acteurs locaux, soit la Direction des services agricoles, la Chambre algérienne d'agriculture, les assurés et sociétaires CRMA, agriculteurs et éleveurs et femmes rurales. La compagnie souligne, dans ce cadre, que l'idée d'organisation de journées d'information sur les produits d'assurances "risques

climatiques" à travers tout son réseau s'est imposées d'elle-même, de part l'importance de protection des agriculteurs de protection des agriculteurs face aux risques principalement aux changements climatiques (inondation, grêle, incendie...) Rappelant qu'elle commercialise un bon nombre de ces produits d'assurance climatiques, la mutualité souligne que la sensibilisation des agriculteurs sur l'importance de souscrire à ces contrats d'assurances pour ses produits leur permettra de sécuriser leurs revenus. Cette campagne vient en application de la nouvelle stratégie de "promotion des produits d'assurances principalement celle liés aux risques climatiques" inscrite dans le plan d'action de la CNMA 2020-2025, ajoute le communiqué.

TLEMCCEN

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine par mer

Les éléments de la brigade régionale d'investigation et de lutte contre l'émigration clandestine de Maghnia relevant de la sûreté de wilaya de Tlemcen a mis en échec une tentative d'émigration clandestine par mer à partir de la plage de Mâarouf

(daira de Bab El Assa), a-t-on appris mardi de ce corps sécuritaire. L'opération a permis l'arrestation de quatre personnes âgées entre 23 et 29 ans et la saisie d'une embarcation équipée d'un moteur d'une puissance de 120 chevaux, dix bidons d'essence d'une

capacité de 20 litres chacun ainsi que sept gilets de sauvetage et des produits alimentaires, a-t-on indiqué. Après l'achèvement des procédures d'enquête, un dossier judiciaire a été élaboré et les mis en cause ont été présentés devant la justice, a précisé la même source.